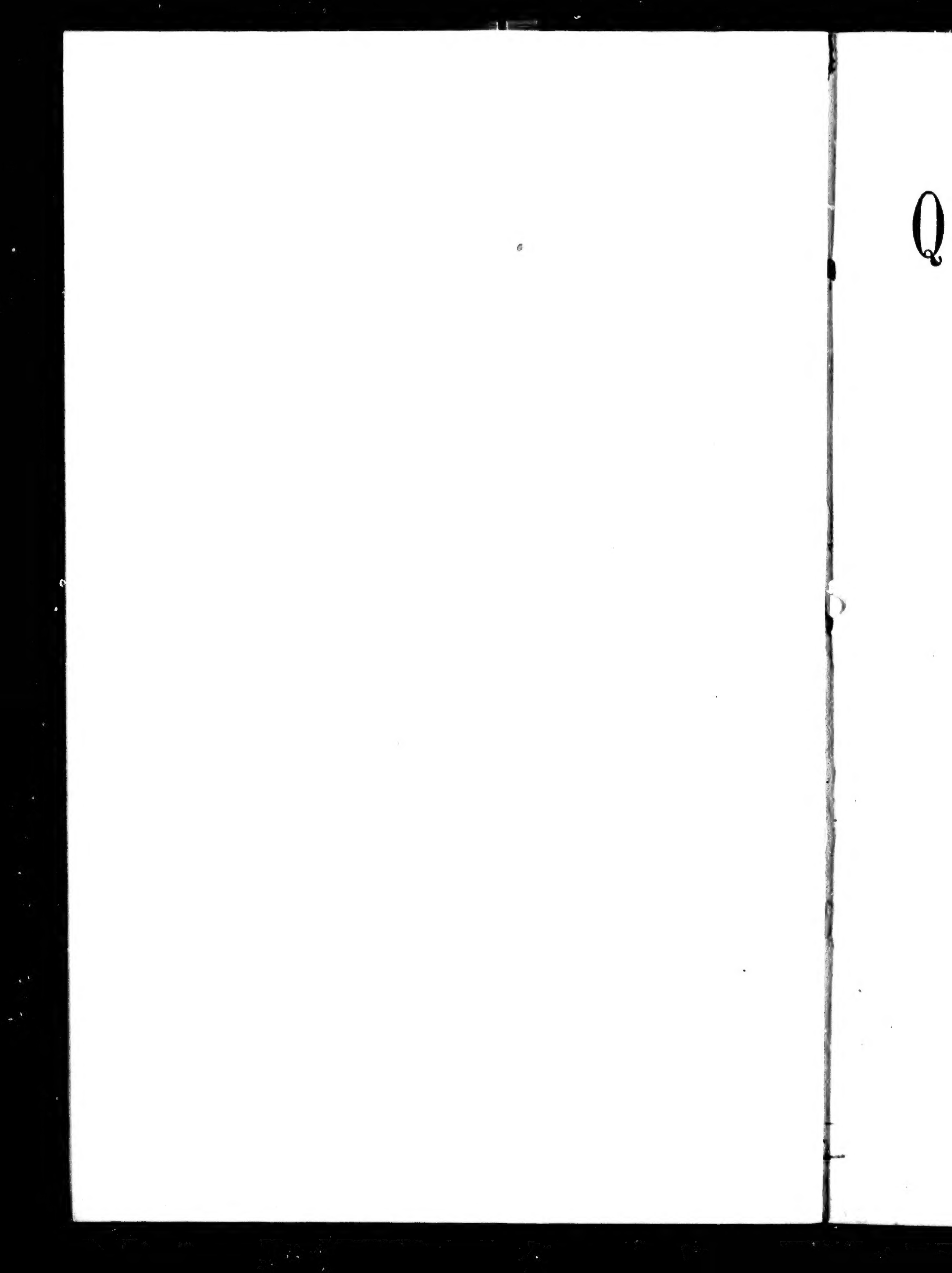


LES

QUALITÉS MORALES

DU

BON MILITAIRE.

PAR

L. N. VOYER.

Ex-Sergent au 100*e Régt. de ligne* (*Anglais*).

" *England expects that every man will do his duty.*" NELSON, bataille de Trafalgar, 1803.

" *Nulle société ne peut subsister sans morale ; il n'y a pas de bonne morale sans religion : il n'y a donc que la religion qui donne à l'état un appui ferme et durable.*"

BONAPARTE aux Curés de Milan,
5 Juin, 1800.

QUÉBEC:
C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

1865

AUX VOLONTAIRES CANADIENS.

U
publ
guer
avec
solda

L
la di

F
que
vertu
pour
prati
en co

A
tré p
arme
qu'u
guer
les d

AU LECTEUR.

—

Un nombre infini d'ouvrages de toute espèce ont été publiés traitant de chacune des parties de l'art de la guerre, mais il n'y en a que trop peu qui fasse connaître avec quelque étendue les qualités morales qui font le bon soldat.

Les vertus guerrières moins appréciées peut être que la discipline n'ont cependant pas moins d'utilité.

Faire voir aux Canadiens que c'est un grand honneur que de porter l'habit militaire, leur inspirer l'amour des vertus guerrières et de la discipline, en leur proposant pour modèles les guerriers qui se sont illustrés en les pratiquant, tel est l'unique but que je me suis proposé en compilant cet ouvrage des meilleurs auteurs.

Après avoir fait voir ce que c'est que le soldat, démontré par des considérations religieuses que la profession des armes est sainte, fait comprendre les immenses avantages qu'une armée peut retirer de la pratique des vertus guerrières, établi la nécessité de la discipline et signalé les dangers de l'indiscipline, j'ai cru ne pouvoir mieux

faire que de terminer cet ouvrage, en citant quelques opinions et jugements de l'Empereur Napoléon 1er, à l'appui de ce livre.

Pour toute récompense de mon travail, je ne demande qu'une chose : que tous les Volontaires Canadiens et les Aspirants s'efforcent de pratiquer les " Qualités Morales du Bon Militaire " qui font l'orgueil d'une nation et la gloire d'une armée.

Québec, Septembre, 1865.

PRÉAMBULE.

—

QU'EST-CE QUE LE SOLDAT ?

Dans le sens général du mot, le soldat est l'homme investi par la société d'attaquer et de défendre. Dans l'acceptation moderne que lui ont faites nos mœurs, nos besoins et notre civilisation, c'est l'homme placé en dehors du droit commun et soldé par le pays pour protéger les intérêts généraux et particuliers, quand les sociétés ou les individus en appellent à la force contre une aggression quelconque.

Nous trouvons le soldat à l'origine des premières sociétés. Chez les anciens, les armées furent rarement permanentes, et le soldat n'était point au milieu de la société cet être exceptionnel, qui de nos jours semble distrait de la grande famille humaine, pour accomplir pendant une partie de sa vie, un pélérinage armé ; le soldat, c'était le citoyen quittant ses foyers au jour du péril, pour aller combattre les ennemis de la patrie, et redevenant après la campagne, l'homme de la cité, et l'orateur du forum. Le service militaire n'était point un impot, mais un droit exercé, comme celui d'élection et de votes dans les assemblées publiques ; à Rome, pour

être soldat, et se voir appelé à l'honneur de défendre la république, il fallait être de condition libre.

La nécessité obligea quelquefois à déroger à cet usage ; des affranchis, et même des esclaves furent admis pour la première fois sous les enseignes après la déroute de Cannes. Durant le règne des empereurs et surtout lors de l'invasion des barbares, le service militaire devint une profession, le soldat, un type nouveau, une existence à part ; chez lui ont complètement disparu tous les traits du citoyen et de l'homme mêlé aux intérêts de la chose publique ; le soldat, c'est l'habitant des camps et des garnisons, c'est le disciple d'une foi dont les dogmes ne sont que les vertus du champ de bataille. Avant que l'invasion, s'arrêtant sur le sol, ait revêtu la forme féodale, tout ce qui a la force de porter les armes est appelé à combattre. Les nations sont des armées, les villes des camps, le seul droit des peuples est la force ; vous trouvez le soldat partout, dans chacun des hommes de la race conquérante. Quand l'invasion s'est arrêtée et que le régime féodale, dans l'organisation qu'il donne à la société, a créé des classes, des professions, des rangs divers, c'est au sein de la chevalerie, cette institution si guerrière dans son esprit et ses développements, qu'on retrouve le soldat.

Préparé au métier des armes par une éducation toute militaire, esclave des nobles *préjugés*, qui sont encore dans les armées modernes des conditions de leur force et de leur existence, toujours prêt à combattre, quand le pays appelait aux armes ses défenseurs, et que se déployait la bannière royale, l'homme de guerre de la cavalerie

fut le soldat du moyen-âge. Il apparait encore dans ces corps de mercenaires qui allaient offrir leurs services aux différents souverains de l'Europe, et pour qui la guerre était un moyen de gloire, d'activité et de richesse. L'établissement des armées permanentes amena de grands changements dans la vie du soldat et dans son caractère. Cette œuvre si grande dans ses résultats, établit d'une manière régulière et générale l'existence de l'homme de guerre et ses rapports avec la société. Son existence se partagea alors en deux phases bien distinctes, les jours de guerre, et ceux passés dans l'oisiveté de la paix. Les villes de garnison devinrent des *camps* permanents, où vivaient au milieu d'une cité paisible, une population toute militaire; là, les occupations ingrates de la caserne, les exigences d'une discipline de fer, les humiliations de l'obéissance passive, apprirent au soldat, que pendant la paix comme au milieu des travaux de la guerre sa destinée est de se dévouer.

Il devint bientôt le représentant de la force, mis aux mains du pouvoir royal; aussi tous les monarques l'appelèrent autour de leur trône, quand le sceptre tremblait dans leurs mains, ou que des pensées de grandeur et de conquête venaient s'emparer de leur esprit. On lui jeta dans ces moments de peril les mots de *Gloire, Fidelité et d'Honneur militaire;* on lui enseigna qu'ils résumaient toute sa vie et qu'eux seul pouvaient entourer son uniforme d'une auréole pure et éclatante. Martyr de cette religion nouvelle, il apprit au monde à l'admirer en mourant pour son culte sur mille champs de bataille.

Les guerres de la révolution française, de l'Empire, de

Crimée et d'Italie, ont fait le soldat si grand que les plus incrédules et les plus froids s'inclinèrent devant tant de gloire, il fut à ces grandes époques si brave, si intelligent, si dévoué, qu'à chacune de ses étapes victorieuses à travers ces campagnes, il trouvait encore plus de gens pour l'admirer que d'ennemis pour le combattre. Les événements l'avaient mis sur un piédestal si élevé que pendant un instant tous les regards du monde se tournèrent vers lui : on eut dit qu'il était dans l'humanité, l'étoile brillante qui venait conduire les peuples vers leurs destinées nouvelles.

Aujourd'hui, le soldat déchu de ce haut rang, voit tous les jours s'éloigner de lui le prestige dont, pendant si longtemps, il fut entouré. Objet de crainte pour beaucoup, de haine pour quelques uns, d'indifférence pour le plus grand nombre, il sent sa position mauvaise, et demande en vain comment elle pourrait devenir meilleure; il voit chaque jour sa condition s'isoler des autres conditions humaines; car il est inactif et immobile au milieu d'une époque d'activité et de progrès.

Pendant longtemps encore, le soldat sera dans le monde le représentant des généreuses pensées de dévouement et d'abnégation, le défenseur du sol, et l'appui de tous les principes d'ordre et de conservation.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS RELIGIEUSES SUR LA VIE MILITAIRE.

ARTICLE I.

LA PROFESSION DES ARMES EST SAINTE.

> " Sans religion il ne peut y avoir de bon soldat."
> *Havelock.*

Tout homme en naissant, contracte l'obligation d'aimer sa patrie ; en se nourrissant dans son sein, il ratifie l'engagement de vivre et de mourir pour elle. Mais la patrie ayant divers besoins, n'exige pas de tous ses enfants les mêmes sacrifices. Les uns versent leur sang dans les combats, les autres leurs sueurs dans les campagnes ; le prêtre répand les dons de la science divine et de la divine charité ; le magistrat, veillant sur le dépot des lois, maintient parmi les citoyens les droits de la justice. Mais si tout-à-coup l'ennemi paraissant en force menaçait l'Etat d'une subversion entière, alors, dans ce péril, tous devraient donner l'exemple du courage et du zèle, et, s'ils ne savaient combattre, du moins mourir.

Tout homme naît donc soldat, quoique tout soldat ne

porte point les armes. Mais le jour que la patrie appelle un citoyen à son secours, ou que ce citoyen venant s'offrir lui-même, elle veut bien agréer ses services, il reçoit le caractère de ministre armé pour sa défense; il devient une victime honorable, devouée à la sureté publique. Lorsque la patrie, arrachant l'ouvrier à son atelier, le pâtre à ses troupeaux, le laboureur à sa charrue, lui dit: Cesse de me nourrir, viens me défendre; ce jour-là, l'enfant passe dans la classe honorable de ses défenseurs. Sous les yeux du Dieu des armées, qui fait la revue de ses nouveaux soldats, chacun d'eux, en se revêtant de ses armes, reçoit comme en dépôt la sureté de nos campagnes, le repos de nos villes, la vie, la liberté de ses frères; il devient l'épée et le bouclier de celui qui n'en a point, ou dont les bras, trop faibles pour les porter, ne saurait en faire usage. Et Dieu lui dit comme à Gédéon, comme à Josué, comme à tous les chefs de son peuple: Voici mes ordres, sois vaillant: "*Ecce præcipio tibi, confortare, et esto robustus.*" Ne crains rien, que ton cœur ne s'alarme point: "*Noli metuere et noli timere.*" Je te vois, je suis avec toi, je viendrai à ton secours, et je jugerai de ton courage: *Ita ero tecum.* Voilà l'ordre de Dieu, le premier principe des devoirs du soldat et le plus ferme appui de sa valeur.

Quelle hardiesse pour entreprendre, quelle force pour exécuter ne doit pas inspirer le commandement d'un tel Maître et la présence d'un tel Guide! Combien l'ordre du Dieu des armées doit élever, agrandir l'âme, ennoblir les fonctions du soldat, et donner d'autorité au chef qui le commande! Dès ce moment tout change aux yeux du

chrétien. Un dépot qui n'était que respectable devient sacré ; une profession qui n'était que noble devient sainte ; les drapeaux contractent sous la main du prêtre qui les a bénis une vertu divine comme les instruments consacrés au culte des autels, et de profane qu'eut été le guerrier, il devient un personnage religieux. Pour lui l'abandon du drapeau serait un sacrilége ; la crainte en présence de l'ennemi, un renoncement à la foi ; la fuite, une apostasie qu'il redoutera plus que les périls, plus que la mort.

ARTICLE II.

LE SOLDAT DEVANT DIEU.

" Je n'ignore pas ce que peut l'homme, ce que peut la discipline, ce que la science sait obtenir. Je ne viens ni décrier un sentiment qui par ses effets ressemble à la vertu, et serait la vertu même s'il avait un autre motif, ni rabaisser un art sublime qui, donnant des règles à la valeur, la dirige, la fixe et la supplée. Mais les plus sages institutions des hommes se ressentiront toujours de la faiblesse de l'homme ; les moyens qu'elles emploient produisent raremement tout l'effet qu'elles s'étaient promises. Il est des temps, et des circonstances où ces moyens viennent à manquer, d'autres, où ils ne sauraient suffire ; et jamais les hommes en commandant ne donneront ce qu'ils commandent. L'honneur a ses erreurs et ses caprices ; il est délicat, douloureux, mobile, ne veut que lui pour maître et pour loi ; et pourvu qu'on ne puisse le

soupçonner de crainte ou de bassesse, il n'est point à l'épreuve d'un dégout, et ne se fait pas toujours un crime de la désobéissance. En vain une discipline savante a divisé, réuni, organisé des corps pour le combat, placé le faible à côté du fort, le timide à côté du brave, et comme attaché le corps mort au corps vivant pour les forcer de marcher ensemble ; le lâche, ou ne combat point, ou trouve le moyen de s'échapper du combat ; il trompe les regards de ses surveillants ; le sort des armes le délivre des plus importuns ; les ténébres, le désordre, favorisent sa crainte ; la voix de l'honneur, la voix de ses chefs a beau tonner il n'entend que les menaces de l'ennemi, que les cris des mourants, ne voit, ne peut voir que le chemin de la fuite.

Mais le soldat chrétien, placé par son général, se regarde comme placé de la main de Dieu même. C'est à Dieu qu'il obéit en défendant ce poste ; ce serait à Dieu qu'il désobéirait en le quittant, ou en refusant d'aller au feu, ou n'y marchant qu'avec mollesse. Le signal est donné ; c'est la voix de Dieu qui du haut des cieux s'est fait entendre : *Et intonnit de cœlo Dominus.*" Il ne regarde plus s'il est seul, s'il est accompagné, s'il sera suivi, si les murs qui lui sont confiés sont en état de défense, si ceux qu'il a ordre d'attaquer sont à l'abri d'insulte. Il attend ou il avance, il reçoit l'ennemi ou il va le chercher. Ni le nombre, ni les armes, ni les menaces ne sauraient l'intimider. Quant toute une armée marcherait contre lui seul, et que ces machines inventées pour la destruction des hommes n'auraient que lui pour but, Dieu le voit, Dieu lui ordonne de marcher, Dieu soutient son courage ; il ne craindra rien : *Non timebo millia*

populi circumdantis me. Actif et calme au fond de la mêlée, il n'écoute que la voix de son chef, il règle tous ses mouvements sur ses ordres, il n'avance ni retarde sur le signal ; il vaincra ou mourra dans le rang ou son général l'a placé.

Si, franchissant les règles ordinaires du devoir, il cède au noble transport qui l'anime, il donnera l'exemple d'un dévouement utile, et par une heureuse témérité il déconcertera l'ennemi qui triomphait, et relèvera le courage des siens qui étaient au moment de succomber.

Ainsi, tout à coup saisi de l'esprit de Dieu, Samson ébranle les colonnes du temple, qu'il renverse sur les Philistins et sur lui, et venge par sa mort la honte et l'oppression de son peuple. Ainsi, le fils de Saül, ne prenant d'ordre que de son courage, et ne voulant pour compagnon que le confident de son entreprise, attaque seul et met en fuite toute une armée. Ainsi, le brave Elzéazar, se fesant jour à travers les plus épais bataillons, pénètre jusque sous le plus énorme éléphant du roi de Syrie, le perce de sa lance, et, écrasé par sa chute, donne le temps à l'armée d'Israël de pourvoir à sa sureté par la retraite.

Placez donc le soldat dans quelque péril, dans quelque circonstance que ce puisse être, vous le trouverez également tranquille, également soumis, également ferme et déterminé. La voix de Dieu l'appelle, son ordre le décide, sa parole le rassure, son secours le fortifie, sa présence l'anime et l'embrase d'une héroïque ardeur. Un soldat du Dieu vivant, marche toujours en sa présence.

Ce n'est point le tribun, ce n'est point le centurion qu'il redoute : c'est l'œil de l'Etre Suprême, cet œil si vif, si pénétrant, qui le voit en tout temps, qui le suit en tous lieux ; c'est ce témoin incorruptible qui déposerait de sa fuite, c'est ce juge inexorable qui le punirait de sa lâcheté.

ARTICLE III.

DIEU FAIT GRANDE MISÉRICORDE AU SOLDAT.

Oui, dira quelqu'un, la crainte d'un Dieu qui poursuit les lâches dès cette vie, et qui doit le punir si rigoureusement dans l'autre, retiendra bien sous le feu, le soldat qui d'ailleurs n'aurait rien à se reprocher ; mais le pécheur jusqu'alors intrépide, la crainte réveille sa foi au moment du combat ; si, au milieu du péril, le remords l'accuse, si sa conscience le condamne, pourrait-il soutenir la vue du danger ? ira-t-il affronter le trépas au risque de tomber en des mains qui ne font grâce à aucun coupable ; et ne fuira-t-il pas plutôt devant l'ennemi, pour avoir le temps de pleurer et d'expier ses crimes ?

“ Religion sainte, venez au secours de cette âme qui s'agite et qui s'abuse ? vous seule savez excité, vous seule pouvez calmer ses craintes. Vous avez ouvert l'abîme sous les pas du pécheur : refermez-le devant les yeux du pénitent. Dites lui que tous ses crimes, le plus grand, le plus irrémisible, serait la fuite et le désespoir ; que fuir ne serait pas le moyen d'apaisé, mais un nouveau

grief capable d'irriter la justice suprême; que Dieu préfère l'obéissance au sacrifice, et qu'affronter la mort pour lui plaire, c'est la marque la plus sûre d'un cœur contrit et l'offrande la plus puissante sur le cœur d'un Dieu irrité.

" Me voici donc, grand Dieu! dira-t-il......je sais que " par ma fuite et par ma honte je pourrais peut-être " échapper au péril qui m'environne; mais il faudrait " toujours retomber entre vos mains: quand je le pourrais " je ne voudrais pas m'y soustaïre. Frappez, grand " Dieu; couvert de mon sang répandu pour la patrie et " pour mes frères, j'oserai paraître devant vous."

Oui, il peut se présenter avec confiance; la parole de Dieu, nous est garant que son espérance ne sera pas confondue et que la grande miséricorde du Seigneur lui est réservée. Comme il est un baptême de sang dans lequel au défaut des eaux salutaires de la régénération, l'enfant d'Adam est lavé de la souillure du premier père et de la sienne même, et d'enfant de colère qu'il était, devient enfant de Dieu, l'objet de ses complaisances et l'héritier de son royaume, il est aussi une pénitence de sang qui, au défaut des eaux amères de la réconciliation, efface en un instant la tâche, expie le péché et rend au pécheur lavé et régénéré dans son sang, la première intégrité de son baptême; et tel est le prix inestimable que la religion offre au soldat: de manière qu'une grâce qui coutera de longues larmes au pénitent, de rudes austérités au solitaire, le guerrier peut la ravir par un heureux effort dans un instant, et que le royaume de Dieu qui de

tout temps a souffert violence, peut encore être appelé la conquête du soldat, le prix de sa valeur, le fruit de son sang et de sa victoire. *Violenti rapiunt illud.*

ARTICLE IV.

LE SOLDAT EST MARTYR.

Le Sauveur du monde a dit que celui qui préfère une vie périssable à ses devoirs, subira une mort éternelle; et qu'au contraire celui qui, fidèle à ses obligations, et pour rendre témoignage de sa foi, ou pour remplir un devoir que prescrit la charité, exposera et perdra sa vie, est assuré de la retrouver: *Qui autem perdiderit animam suam......inveniet eam.* Or, qui expose sa vie à plus de dangers, qui la sacrifie avec plus de résignation, qui mérite mieux de la retrouver, s'il vient à la perdre, que ce soldat, disons mieux, que ce martyr qui, victime de ses devoirs, et pour rendre gloire au Dieu des armées, qui lui ordonne de combattre, et pour obéir au prince qui le commande de la part de Dieu, se précipite dans tous les combats, se mesure aux plus terribles combattants, et trouve enfin la mort qu'il avait tant de fois bravé?

Trois conditions font le martyr, disent les Pères: la cause, la volonté, la peine. Or, le sacrifice du guerrier chrétien les réunit toutes. La cause: en mourant pour la patrie, il meurt pour ses frères et il n'est pas de charité plus grande que celle qui donne sa vie pour le prochain; la volonté: à Dieu ne plaise qu'un chrétien

veuille profaner par d'indignes motifs une si sainte cause, et qu'un soldat qui a Dieu pour chef, puisse avoir un autre motif, ou n'avoir pas celui de lui plaire ; la peine : que de martyrs n'ont pas autant soufferts que ce guerrier qui, percé, déchiré de coups, expire sur un champ de bataille, ou vient subir de nouvelles douleurs sous la main qui tente de le soulager, ou traîne parmi nous les restes d'un corps échappé des combats et couvert d'honorables blessures.

Oui, vous êtes les martyrs du devoir, les martyrs de la charité chrétienne et nationale, les dignes rivaux des martyrs de la foi, généreux martyrs de la patrie ; et j'oserais vous adresser au fort de la mêlée les paroles que saint Cyprien adressait aux confesseurs de la foi au milieu de leurs tourments : C'est ici un grand et glorieux combat, ou le prix du vainqueur n'est pas moindre qu'une gloire immortelle. Dieu vous voit généreux combattants, ses anges vous voit, Jésus-Christ vous voit. Quelle félicité ! un Dieu témoin du combat ! Jésus-Christ attendant le héros au bout de la carrière pour le couronner."

ARTICLE V.

LA RELIGION AUGMENTE LE COURAGE.

"La piété est le tout de l'homme."
BOSSUET.

Ainsi toujours prêt à combattre, et déterminé à mourir, le guerrier qui prend pour motif de sa valeur la loi de

Dieu, ses châtiments, ses récompenses, doit l'emporter sur tous les guerriers dont tout autre intérêt animerait le courage.

Vous vous êtes trouvés au milieu des périls, vous avez été à des assauts et à des batailles, vous avez vécu dans les armées et dans les camps, vous y avez vu des hommes de tous les caractères, agissant par toute sorte de motifs : des disciples de l'honneur et de la discipline, des esclaves de la crainte, des martyrs des honneurs et des récompenses, enfin des serviteurs de Dieu, l'honorant en esprit et en vérité, pleins de foi, sans orgueil et sans hypocrisie, formés sur le modèle du centenier de l'Evangile, ayant des hommes audessus et audessous d'eux, obéissant et commandant tour-à-tour : rendez donc gloire à la vérité, soldat devant qui je parle, et puisque vous avez été témoins soyez encore juges.

Si donc vous n'avez pas vu de guerrier obéissant avec plus de ponctualité et moins de répugnance, commandant avec plus de douceur et moins de faste, supportant les travaux avec plus de constance, marchant au combat avec plus de hardiesse, soutenant le premier choc avec plus de fermeté, recevant le dernier coup avec plus de résignation que le soldat chrétien, c'est que la religion augmente le courage.

Et si après et pendant le combat, vous n'avez pas vu de guerrier plus humain, moins violent, moins avide, moins injuste, moins jaloux de ses intérêts propres, plus jaloux de la gloire du prince, plus ennemi de la mollesse, plus occupé, plus instruit, c'est que la religion n'aug-

mente pas seulement la valeur par ses motifs, mais encore qu'elle l'épure par ses maximes.

ARTICLE VI.

DES ÉTUDES.

> Le travail assure à la fois le repos de la société et le bonheur de l'individu.
>
> *Wellington.*

> Toutes les grandes puissances militaires ont fait de l'éducation des officiers une institution de l'état.
>
> *Lt. Col. McDougall.*

Ne croyez pas, disait Cyrus, aux compagnons de sa jeunesse, ne croyez pas que pour vaincre, il nous suffise d'avoir appris à tendre un arc, à lancer un javelot, à manier un cheval avec adresse, à soutenir même les veilles, la faim, les travaux avec constance : il est encore dans l'art, un degré plus profond et plus sublime auquel il faut atteindre, si nous voulons vaincre un ennemi qui aurait tous ces avantages, et ne pas éprouver de résistance de la part d'un ennemi qui aurait négligé de les acquérir.

Ce grand art de combattre et de vaincre, la religion, sans doute, n'en donne point de leçons, mais par toutes sortes de motifs, elle anime le soldat à le rechercher.

Comme le dépositaire des lois doit connaître les règles de la justice, le conducteur des âmes la science du salut, le médecin l'art de soulager et de guérir nos maux, et comme ils répondent l'un, de l'état et des fortunes soumises à sa décision, l'autre de la vie et des âmes confiées à ses soins, de même le guerrier doit connaître l'art de la guerre, et répond du sang de ses frères que, faute de s'être instruit, il a laissé répandre, et même du sang de l'ennemi, qu'avec plus d'art et d'instruction il eut pu épargner.

Tous les corps s'étant partagés le fardeau de la guerre, chacun semble s'être restreint à la portion dont il s'est chargé ; les uns attendent l'ennemi de pied ferme, ou marchant à lui à pas lents et mesurés, forment le fond et comme le corps d'une armée ; d'autres joignant à l'adresse de l'homme, la vigueur et l'impétuosité du cheval, déploient ces masses solides et mobiles en même temps, qui sont comme les ailes de ce vaste corps, dont d'autres, plus dégagés dans leurs armures, plus rapides, moins réguliers dans leurs mouvements, semblent destinés, comme les yeux, à éclairer la marche et à diriger les pas. Mais vous, jeunes guerriers, qui réunissez les travaux et les périls de tous les corps, vous êtes appelés à remplir successivement tous les grades que vous exercez tour-à-tour, chaque partie de l'art des combats ; vous ne devez pas vous renfermer dans une seule, mais travailler à les réunir toutes ; vous devez montrer dans chacun de vous un homme aussi prompt à obéir que propre à commander un jour, et dans le corps entier l'abrégé de la science et des talents, comme vous l'êtes des opérations de toute une armée.

Quel spectacle plus rassurant pour la patrie, plus effrayant pour l'ennemi, plus édifiant pour la religion, qu'une troupe exercée et formée sur ces principes, donnant l'exemple de toutes les vertus et fournissant le modèle de la science des combats ?

ARTICLE VII.

LE PRÊTRE ET LE SOLDAT.

> **Deux mains ont fondé la France, la main du prêtre et la main du soldat.**
>
> ***Jos. de Maistre.***

Le prêtre et le soldat ont pour première loi l'obéissance, pour premier devoir le dévouement, pour principale habitude le sacrifice. Il ne s'appartiennent pas ; ils appartiennent chacun spécialement à une chose qui mérite un amour sans borne, l'un à l'église, l'autre à la patrie, et tous deux en même temps à ces deux choses à la fois. Ils ont tous deux une règle haute, noble, inflexible, qu'ils n'ont pas faite, qu'ils ne peuvent défaire, qui les soutient et les relèvent. Leurs intérêts propres, leurs affections privées disparaissent devant l'intérêt général, en vue duquel est exclusivement tracée cette règle sainte. Qu'est-ce qu'un soldat ? C'est un moine par la régularité, par la sobriété, par les privations, par l'abandon à la volonté du supérieur. Que le soldat soit chré-

tien, il n'y a pas d'état qui se rapproche le plus de l'état monastique. On chercherait en quoi la caserne diffère du couvent, si le tambour y donnait le signal de la prière. Ils ne savent pas toujours ce qu'ils disent, ceux qui parlent de la *license des camps* ; ils n'ont guère vu de camps. On s'y couche de bonne heure, à la belle étoile, ou sous une tente légère ; on se lève de grand matin, on travaille tout le jour ; on se prépare à la victoire et on l'espère. Voilà la *licence des camps*.

Qu'est ce que le prêtre, surtout le moine, c'est-à-dire le prêtre élevé à toute la hauteur d'abnégation que comporte la vertu humaine ? C'est le soldat par excellence que l'on met aux postes les plus difficiles, que l'on envoie aux plus grands dangers, que l'on jette en pionnier de la civilisation chrétienne, dans les glaces du pôle, dans les déserts de l'équateur, dans les savannes de l'Amérique ; à qui l'on dit d'aller attaquer les sauvages, les hérétiques, les incrédules. Et il y va et y meurt. Quand il est mort, ou par les fatigues, ou par les supplices ; quand il a été lacéré par les fouets, consumé par les flammes, dévoré à belle dents, d'autres accourent à sa place, ambitieux du même sort, jusqu'à ce qu'enfin, sur les ruines de ces tribuneaux sanglants, sur les cendres de ces bûchers, ils élèvent la croix : comme le soldat sur les décombres de la forteresse ennemie, et sur les cadavres de ses frères, plante son étendard vainqueur !

La France et l'Angleterre sont si véritablement guerrières et chrétiennes, que devant la piété militaire les droits même de la raillerie expirent. Qui oserait railler Turenne ? qui oserait railler Havelock ? Partout ou

l'homme de guerre voudra être chrétien il le sera impunément ; ou plutôt, l'opinion se tournera pour lui par un instinct même de la grandeur nationale. On ne sait plus pourquoi, mais on comprend que la piété dans l'art militaire est la perfection du courage et de la discipline, et que cette perfection est l'élément invincible que veut faire et qu'aime à faire le pays. *Partout*, dit Xénophon, *où les hommes sont religieux, guerriers et obéissants, comment ne serait-on pas à juste droit plein de bonnes espérances ?*

P

C
est
dans

DEUXIÈME PARTIE.

DES VERTUS GUERRIÈRES.

ARTICLE I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

> " Il faut avoir une âme dépravée pour commettre le mal ; une âme vulgaire pour faire le bien quand on ne court aucun danger ; mais la vertu propre et personnelle à un homme de bien, c'est de ne jamais s'écarter de la justice, même aux dépens de sa vie."
>
> *Quintus Metellus.*

Par *grandeur d'âme* on entend élévation et noblesse des sentiments.

Cette vertu consiste non-seulement à faire tout ce qui est noble et généreux, mais encore à applaudir, même dans un ennemi, les grandes et belles actions, lors même

qu'elles nous portent préjudice; à ne se laisser abattre par aucune infortune, à mépriser et déjouer les actions basses et méchantes, et surtout à ne les faire jamais tourner à son profit.

Le médecin de Pyrrhus ayant proposé à Fabricius, général romain, d'empoisonner son maître pour de l'argent, ce dernier en avertit Pyrrhus, et, par sa magnanimité, l'obligea de rechercher son alliance. On dit que Pyrrhus, dans le transport d'admiration que lui causa la grandeur d'âme de Fabricius, s'écria : " C'est donc ce Fabricius qu'il est plus difficile de détourner de la vertu que le soleil de sa course ? " Il remercia Fabricius et le peuple romain, et pour ne pas se laisser vaincre en bienfaits, il renvoya, sans rançon et bien vêtus, tous les prisonniers romains qu'il avait.

Cette vertu, apanage des belles âmes, est le principe de toutes les vertus militaires, comme l'amour de la patrie en est le complément. Sans elle, les plus belles qualités, perdent leur éclat; la valeur devient de la férocité, la justice de la partialité; le désintéressement se converti en avarice ou en prodigalité, l'humanité en cruauté; la fermeté devient de la dureté, la modération de la faiblesse; le dévouement n'est plus que l'égoïsme; l'amour de la patrie, ce feu sacré, soutien des nations, disparaît pour faire place à l'intérêt personnel; l'honneur n'est plus qu'un vain mot que chacun travestit à sa convenance; sans grandeur d'âme, en un mot, toutes les vertus s'obscurcissent ou disparaissent entièrement.

Les Stoïciens ont parfaitement défini la grandeur

d'âme, quand ils ont dit que c'était une vertu qui combattait pour la justice.

Après la bataille d'Iéna, (1806) les français firent leur entrée à Berlin. Le Prince de Hatzfeld, gouverneur de la ville, et connu pour l'un des plus ardents provocateurs de la guerre, s'était empressé de présenter tous les fonctionnaires civils et militaires de la capitale. "Ne vous présentez pas devant moi, lui dit l'Empereur, je n'ai pas besoin de vos services; allez vous retirer dans vos terres." Peu de moments après le prince fut arrêté. Une lettre, par laquelle il instruisait le roi des mouvements de l'armée française, avait été interceptée et remise à l'empereur. Le crime de trahison était suffisamment prouvé; une commission militaire allait le juger coupable, quand la princesse Hatzfeld vint se jeter aux genoux de Napoléon, et protester que son mari était incapable d'une telle perfidie: "Vous connaissez son écriture, dit Napoléon en lui présentant la lettre du prince; jugez le vous-même madame. La princesse lut la lettre et tomba évanouie. L'état de grossesse avancée où elle était, ajoutait encore au malheur comme à l'intérêt de sa situation, qui avait vivement ému l'empereur. Des secours furent prodigués à la princesse qui revint à elle: "Tenez madame, lui dit Napoléon, cette lettre est la seule preuve que j'ai contre votre mari, jetez-la au feu." Ainsi fut sauvé le prince de Hatzfeld. (*Norvius* Hist: de Nap.)

L'homme qui est doué de la grandeur d'âme, n'estime que ce qui est conforme à la justice et à la probité. Un tel homme supérieur à toutes les faiblesses humaines, sera

toujours incorruptible et ne se laissera jamais abattre par le malheur ni éblouir par la bonne fortune. Comme il sait toujours se contenter de peu, l'or n'a aucune influence sur sa grande âme, la flatterie n'a aucun accès dans son cœur, qui ne bat qu'au récit ou à la vue des belles et nobles actions. Un tel homme ne rêve que le triomphe de la justice. Calme dans toutes les circonstances de la vie, il fait bravement tête à l'orage qu'il voit venir sans crainte, et à la quelle il oppose toujours la fermeté d'un homme que le mépris de la mort et la conscience de ses devoirs, maintiennent dans le chemin de l'honneur et de l'équité.

La conduite de Quintus Métellus, surnommé le *Numidique*, fut honorable dans le commandement des armées, sa censure glorieuse, et toutes ses actions furent soutenues par une égale fermeté jusqu'à la fin de sa vie. L'infortune et la grandeur d'âme de cet homme inébranlable ont immortalisé sa gloire. Il aima mieux abandonner Rome que d'agir contre sa conviction, et il préféra la douce satisfaction de sauver sa patrie à celle d'y habiter.

Saturninus, tribun du peuple, avait porté une loi par laquelle le sénat était obligé de jurer en pleine assemblée qu'il souscrirait à toutes les ordonnances du peuple et qu'il ne s'y opposerait en aucune façon. Metellus, regardant cette loi comme injurieuse à la majesté du sénat et préjudiciable à la république, dit publiquement que jamais il ne ferait un tel serment. Le sénat, ému par la résistence d'un homme aussi recommandable, leva la séance sans rien décider.

Peu de jours après, Saturninus, pressant de nouveau

les sénateurs, convoqués au même lieu, de prêter leur serment, Marius, consul pour la 6e fois, intimidé par ses menaces, se rendit le premier. Tous les autres, entrainés par la crainte du peuple, firent aussi leur serment, excepté Metellus, qui ne relâcha rien de sa fermeté, malgré les prières de ses amis, qui le conjuraient de suivre leur exemple; pour se soustraire aux violentes peines portées par Saturninus contre les opposants à sa loi. Mais Metellus disposé à souffrir les plus affreux supplices, plutôt que de se déshonorer par une faiblesse, indigne de son caractère, se retira de l'assemblée et dit à ses amis qui le reconduisaient chez lui " qu'il fallait avoir une âme dépravée pour commettre le mal, une âme vulgaire pour faire le bien quand on ne court aucun danger; mais que la vertu propre et personnelle à un homme de bien, c'était de ne jamais s'écarter de la justice, même aux dépens de sa vie."

Metellus fut banni de la ville, et Saturninus poussa le ressentiment jusqu'à proposer une loi qui défendait à tout citoyen de le recevoir chez lui. Retiré à Rhodes, Metellus s'y adonna aux lettres, jusqu'à ce que rappelé par l'ordre de ce même peuple qui l'avait exilé, il fut reçu à Rome avec une telle satisfaction, qu'un jour entier ne put suffire aux félicitations dont ses concitoyens le comblèrent aux portes de la ville à son retour.

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE.

Elle est la volonté constante, éternelle de rendre à chacun ce qui lui est dû

Justinien.

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit.

Si cette maxime s'adresse à tous les hommes en général, à plus forte raison doit-elle servir de règle à ceux qui sont appelés à les commander.

La Justice est une émanation céleste ; elle assure les droits de chacun. Nous la saluons, lors même qu'elle nous frappe. Sa raison est celle des cieux. Aussi la violation de ses principes sacrés entraîne après elle des maux incalculables. L'injustice au contraire est un abus de la force, et le mépris de tous droits et de tous les devoirs.

Agésila, roi de Sparte, et un des plus grands hommes de l'antiquité, regardait la justice comme la souveraine et la reine des vertus, et assurait qu'il n'y avait pas de vrai courage sans elle. Ce qui était une vérité il y a deux mille deux cents ans, n'a pas cessé d'en être une aujourd'hui.

S'il est vrai que, sans discipline il n'y a pas d'armée, on peut dire que sans justice il n'y a pas de discipline. Le soldat qui fait son devoir, ne craint pas plus la sévérité de l'homme juste et équitable, qu'il ne craint la sévérité des lois ; il redoute, au contraire, les caprices de l'homme faible ou injuste, à l'abri desquels personne ne peut se flatter de se trouver, et se méfie toujours des influences auxquelles peut se laisser entraîner celui qui ne prend pas la justice pour règle de sa conduite.

On n'est pas injuste seulement parce qu'on commet une injustice envers autrui ; mais encore lorsque pouvant l'empêcher, on ne s'y oppose pas.

Le traitement injuste a cela de particulier, qu'il affermit et raidit l'âme de l'homme à caractère, et en retrampe, pour ainsi dire les ressorts. En effet, nous avons vu des hommes, qui, après avoir subi une punition injuste et disproportionnée, cassaient leurs armes de dépit ; d'autre abandonner leur drapeau pour se ranger sous un autre.

Mais si telles sont les fâcheuses conséquences des mauvais traîtements qui frappent les âmes fortes, la même cause en produit d'autres non moins déplorables ; c'est lorsqu'elle agit contre des hommes faiblement constitués au physique comme au moral. Dans cette hypothèse le soldat que l'on jette, sans un motif suffisant, dans un cachot où il est privé de cette douce lumière qui vivifie tout, son moral souffre, et influe nécessairement sur l'ensemble de l'économie animale. Un abandon apathique, joint à l'insalubrité de l'air, le laisse dans un abattement,

une abnégation de lui-même, qui énervent son âme ; son mâle caractère disparaît, le souvenir de son âme attristée se porte tout entier sur le berceau où les caresses maternelles essuyèrent ses premières larmes.

Ensuite, frappé de nostalgie, on le porte à l'hopital, où il est bientôt atteint de la fièvre qui domine dans la salle. Enfin le mal se complique, et la mort enlève au roi un soldat, à la patrie un citoyen, et au père éploré l'espoir de sa vieillesse.

Un chef militaire, quelques qualités qu'il ait d'ailleurs, dont les actions ne sont pas basées sur la justice, deviendra, en peu de temps, un objet de mépris pour ses soldats.

Un soldat ne murmure jamais contre un châtiment sévère, s'il est infligé avec justice ; il murmurera au contraire, et se raidira contre une punition injuste, quelque légère qu'elle soit, et s'en souviendra longtemps pour se venger, s'il en trouve l'occasion.

On ne saurait croire combien une injustice détruit la bonne harmonie dans une armée.

Une récompense à un homme qui ne l'a pas méritée, le flatte peu, car il craint l'opinion publique ; elle indispose contre celui qui en est l'objet, et contre celui qui l'a accordée, non seulement celui ou ceux à qui elle aurait dû revenir, mais ceux mêmes qui n'y ont aucune prétention. " L'esprit de l'homme est tel," dit le maréchal de Villars, " que celui qui a bien rempli son devoir reçoit une certaine satisfaction, quand on punit le fainéant," cette justice instruit pour l'avenir. Pour moi, je ne connais, pour mener les hommes que la justice. Il ne la faut pas

accompagnée de duretés personnelles; il faut que l'on paraisse récompenser avec plaisir et punir avec peine, et que ces deux moyens marchent toujours également."

Wellington a dit avec raison, que " les injustices amassent les mécontentements, et finissent par former les orages, qui tôt ou tard, amènent les cataclysmes, à l'abri desquels ne se trouvent pas les trônes les mieux assis.

La meilleure et la plus sure manière de juger avec impartialité, c'est de se placer dans la position de ceux qu'on est appelé à punir ou à récompenser. La conscience ne trompe jamais ; on est toujours sciemment injuste , quoiqu'il semble qu'un homme qui n'a pas des idées nettes de la justice, ne puisse pas avoir la conscience d'avoir fait une action injuste.

Accorder une récompense à qui en est indigne est plus qu'une injustice ; c'est une trahison envers le pays qu'on prive des services qu'un militaire de mérite pourrait lui rendre, en ne l'élevant pas aux emplois dont il est digne. C'est ainsi qu'on jette le découragement dans les rangs de l'armée, que de tels actes désaffectionnent et qui, au moment du danger, se souvient toujours et répond par la force d'inertie, aux ordres, aux supplications des chefs sans influence, et qui ont perdu, aux yeux des soldats, toute considération.

On n'est donc réellement juste que lorsqu'on se laisse guider par son devoir, et non par son intérêt ou par ses affections personelles.

Un seul exemple suffira pour expliquer et justifier au

besoin, l'amour de ces braves pour le héros qui prit toujours la justice pour règle de sa conduite.

C'était le lendemain d'une victoire; la veille avait été une chaude journée; les régiments avaient des pertes à réparer, et l'Empereur des récompenses à accorder.

Napoléon passait la revue d'une partie de son armée; arrivé à la droite d'un régiment d'infanterie de ligne: Combien de sous-lieutenants à remplacer colonel?—Quatre-Sire.—Présentez-moi quatre sous-officiers pour remplir ces vacances. Le colonel s'empresse de faire sortir du rang quatre jeunes gens sous-officiers qu'il avait eu soin de désigner à l'avance. L'empereur jette sur eux ce coup d'œil pénétrant qui ne le trompais jamais. Il fronça le soucil; ces figures juvénilles ne lui avaient pas plu.

La revue commence; Napoléon parcourt les rangs de la droite à la gauche. A la droite d'une compagnie de fusiliers, un sous-officier à l'œil vif et à l'air martiale, attire les regards de l'Empereur. Combien de campagnes?—Sire, trois campagnes, quatre blessures.—Sais-tu lire et écrire?—Oui, Sire.—Sors du rang mon ami."

A quelques pas plus loin, un sergent dans la force de l'âge, dont la figure balafrée prouve qu'il a vu l'ennemi de près s'offre aux regards de S. M.—A la contrariété qui se peignit sur les traits de l'empereur, au frémissement de ses lèvres, l'on dévina plutôt que l'on entendit en sortir ces mots saccadés: " Pas décoré" !—Puis se tournant brusquement vers le colonel: Ce sous-officier sait-il lire et écrire?—Oui, Sire.—Sors du rang mon ami"—Arrivé à un 3e. sous-officier décoré d'un chevron, même demande, même réponse.

Enfin, la droite d'une compagnie de grenadiers était tenue par un sergent à l'air fier et audacieux, dont deux chevrons sur le bras gauche indiquaient les services et dont l'étoile de l'honneur sur la poitrine dénotait la bravoure. A celui-là, il ne demanda rien ; mais un léger mouvement d'épaule, trahit son mécontentement. "Portez-vous en avant, mon brave, dit l'Empereur avec bienveillance à ce sous-officier ! Puis se tournant vers le colonel : " Ces quatres sous-officiers sont sous-lieutenants du régiment à dater d'aujourd'hui : faites rentrer les quatres autres sergents, et sachez que mes protégés passent avant les vôtres. " Ces paroles furent accueillies et saluées par un immense cri de " *Vive l'Empereur ?*"

Ce trait de justice impériale accrut encore la popularité du souverain qui regardait comme ses protégés les soldats qui avaient rendus des services à la patrie, et non ceux qui, en raison de leurs âges, semblaient appelés à lui en rendre.

ARTICLE III.

DE L'HUMANITÉ.

Honneur au courage malheureux.
NAPOLEON, lendemain de la bataille d'Eylau.

L'humanité est une vertu qui enseigne à respecter le malheur dans son ennemi vaincu, et à temperer les ri-

gueurs de la guerre, en conciliant les sentiments de générosité avec les devoirs de son état.

De même que la clémence est la plus grande qualité dans un roi, de même l'humanité est la vertu que le soldat doit particulièrement pratiqué à la guerre.

Autant le soldat doit être soumis, discipliné, et dévoué à ses chefs, terrible sur le champ de bataille, autant il doit être humain après la victoire. Pour qu'un succès soit complet, il faut qu'il ne soit souillé d'aucun acte de basse et inutile cruauté.

Le soldat victorieux ne doit traiter en ennemi, que celui qui a les armes à la main, et ne voir dans son ennemi vaincu et désarmé qu'un frère malheureux, qui, lui aussi a combattu vaillament pour l'honneur de son drapeau.

Après la victoire, toute rancune doit cesser, toute animosité doit disparaitre, pour faire place aux sentiments de bienveillante sympathie, auxquels a toujours droit le courage malheureux, chez toutes les nations civilisées. Quiconque ne sait pas aimer et respecter la valeur dans son ennemi ne peut avoir le cœur bien placé.

Les braves de tous les pays sont frères, et se doivent réciproquement des preuves d'estime et des égards ; il ne faut pas craindre d'en être prodigue envers les prisonniers et surtout envers les malheureux blessés. Loin de les traiter durement, ce qui nous rabaisserait au nivau du sauvage, on doit leur offrir toutes les consolations dues au malheur ; leur venir en aide, autant qu'il est en notre pouvoir ; leur tendre une main amie et secourable ; ne

jamais surtout insulter à leur infortune; il n'appartient qu'à un lâche de maltraiter un homme qui a bravement fait son devoir, et qui, souvent par un de ces caprices de la fortune, si communs à la guerre, se trouve désarmé et sans défense en notre pouvoir. Le prisonnier, éloigné de sa patrie, séparé de sa famille, est déjà assez malheureux par ses peines morales et par les privations auxquelles il sera nécessairement soumis, sans que les mauvais traitements viennent encore aggraver sa position. Le soldat doit, d'ailleurs, connaître les vicissitudes de la guerre: vainqueur aujourd'hui, vaincu demain; les égards, les ménagements dont on aura été prodigue après la victoire, ne manqueront pas au vaincu du lendemain. Un ennemi, quelqu'il soit, se laisse rarement vaincre en générosité, et veut toujours égaler en bons procédés ceux qu'ils ne peut surpasser par sa valeur.

François 1er fut moins heureux, moins politique, mais plus brave et plus généreux que Charles-Quint son rival de gloire. Un jour, qu'on lui conseillait de tirer vengeance des mauvais traitements que Charles faisait éprouver aux soldats français, il répondit ces belles paroles: " Je n'ai garde de le faire, je perdrais une occasion de vaincre en vertu Charles, à qui je suis obligé de céder en fortune.

C'est par une telle conduite que l'on parvient à atténuer les horreurs inséparables de la guerre. Par une conduite opposée, l'on s'expose à de terribles repressailles dont l'humanité gémit, et qui ne font que raviver et perpétuer entre les nations des haines qui deviennent héréditaires, rendent un accommodement impossible et la guerre intermi-

nable. Rien, d'ailleurs, ne donne plus d'éclat à la valeur que lorsqu'elle s'allie à la clémence et à l'humanité.

François-Louis, prince de Condé, petit-neveu du grand Condé, réunissait en sa personne ces deux qualités qui en fesaient un général accompli. Ce prince disait souvent qu'il suffisait d'être né homme pour être touché du malheur de ses semblables.

La guerre étant une cruelle nécessité, il faut autant que possible en tempérer les rigueurs.

Les populations, soit qu'on se trouve en pays ennemi, soit qu'on combatte sur son propre territoire, ont droit à tous les ménagements de la part du soldat : elles sont déjà assez malheureuses par les suites inévitables de la guerre. Loin d'agraver leurs positions, on doit, au contraire, chercher à alléger les charges auxquelles elles sont soumises, par les nécessités de la guerre ou de l'occupation. Le soldat ne doit pas oublier que lui aussi a une famille qui peut éprouver les mêmes désagréments : il doit donc se montrer le plus humain possible envers les habitants, et n'exiger d'eux que le stricte nécessaire, en y mettant toute l'urbanité qui doit distingué le soldat civilisé. Cette manière d'agir est non-seulement conforme aux lois de l'humanité, mais peut encore avoir les meilleurs résultats pour la campagne. Il est rare qu'un paisible habitant qui ne sera pas tracassé, mené durement, sorte de ses habitudes pacifiques et devienne un ennemi ; tandis qu'au contraire, celui que les mauvais traitements poussent au désespoir, devient un ennemi presque toujours implacable, et d'autant plus dangereux qu'on s'en méfie moins.

On ne peut pas se dissimuler que ce sont très-souvent les mauvais traitements qui poussent les populations à se soulever. Alors au lieu de n'avoir à combattre qu'une armée régulière, on se voit assailli de tous côtés par des bandes exaspérées, qui, se formant en guérillas, ou *troupes franches*, sont d'autant plus à redouter qu'avec leurs connaissances du pays, elles deviennent insaisissables. Semblables à des sylphes, presque toujours invisibles, elles tombent sur les derrières et sur les flancs de colonnes dont elles interceptent les communications, enlèvent les convois et assassinent les malheureux blessés. Une pareille guerre devenu nationale, entraine à sa suite des actes d'atrocité que les circonstances semblent autoriser, mais que l'histoire flétrit cependant, tout en fesant retomber la faute sur ceux qui, par leur conduite, les ont provoqués, ou qui, par faiblesse, les ont tolérés.

Le soldat, ne doit jamais oublier, dans son propre intérêt, de traiter toujours avec douceur les populations paisibles et inoffensives, de respecter les propriétés et l'honneur des familles. Malheur à une armée que des revers forçent à battre en retraite à travers un pays que les actions et les mauvais traitements auront poussé au désespoir ! Les difficultés s'accumuleront sur son passage ; chaque accident de terrain, chaque haie, chaque taillis, cachera ou renfermera toujours un ennemi à l'affût, guettant le malheureux soldat dont la fatigue aura retardé la marche, ou qui se sera écarté de la colonne, La vengeance haineuse est d'autant plus implacable qu'elle aura été plus longtemps comprimée, elle veille au coin du bois et attend sa victime avec une joie féroce.

La mort, souvent une mort horrible, devient la repressaille de quelques excès que l'on aurait pu éviter.

Les actes de vengeance profitent rarement à ceux qui s'en rendent coupables, et ne leur procurent qu'une satisfaction bien éphémère, tandis que les actes d'humanité rapportent souvent à leurs auteurs une récompense sur laquelle ils ne comptaient pas et qu'ils étaient loin de rechercher.

L'histoire se complaît à représenter César pleurant sur la mort de Pompée ; Auguste sur celle de Marc-Antoine ; Alexandre, consolant la famille Darius ; Napoléon arrachant à la hache revolutionnaire, les Chabrillant à Toulon, les Talmont, les Montmorency, les Choiseul à Calais.

Les belles actions doivent se recueillir partout ou elles se produisent, et on ne pourrait leur donner trop de publicité. Aussi c'est avec un véritable plaisir que nous citerons le fait suivant. Au combat qui précéda la prise d'Avlon, le 9 juin 1793, le sous-lieutenant de carabiniers, Blondel, blessé assez grièvement dans une charge contre les Autrichiens, attendait des secours. Près de lui se trouvait un autrichien, plus maltraité encore. Ses cris excitait la compassion de l'officier qui ne pouvait aller le soulager. Un chirurgien se présente : "Eh ! venez vite," lui dit le brave Français, "il y a longtemps que je vous attendais." Le chirurgien se met en devoir de le panser : "non, non" continue Blondel, "ce n'est pas moi qu'il faut secourir, c'est ce brave, (en montrant l'autrichien) qui est plus blessé que moi."—C'est un autrichien, c'est votre ennemi.—" Oui, mais il souffre

cruellement; occupez vous d'abord de lui. C'est un homme comme moi et cela doit vous suffire."

Jamais général ne s'est comporté avec plus de modération dans ses victoires, et n'a fait la guerre avec plus de ménagement que le grand Turenne. Il épargnait toujours le pays ennemi autant qu'il le pouvait; conservant les biens de la terre pour les habitants de la campagne dont-il plaignait la triste destinée. Aussi les ennemis avaient-ils conçu pour lui une vénération pleine de tendresse; ils le pleurèrent à sa mort, autant que les Français eux mêmes, et les Allemands n'ont jamais voulu labourer l'endroit où il avait été tué, comme si l'impression de son corps avait rendu ce champ sacré. Il est encore en friche, et les paysans le montre à tout le monde.

Voilà les guerriers que nous devons prendre pour modèles et chercher à imiter, voilà les actions, les paroles, que nous devons pratiquer et nous graver dans le cœur! Terribles sur le champ de bataille, soyons humains dans la victoire; n'oublions jamais surtout, que le malheureux habitant du théâtre de la guerre, n'a pas lui, comme le soldat, la gloire pour le consoler, pour le soutenir dans son infortune; à lui toutes les misères sans compensations que le soldat généreux et humain se réserve, au moins l'honneur et la satisfaction d'alléger ses maux; qu'il n'oubli jamais que pour être digne de lui-même, digne de son pays et des braves qui l'ont devancé, il doit, dans toutes les circonstances prendre pour sa devise, celle de ce noble chevalier à qui elle servit toujours de régle de conduite: "*Fais ce que dois, advienne que pourra.*

ARTICLE IV.

DE LA BONNE FOI.

> " Si la bonne foi et la justice étaient bannis de tout le reste de la terre, elles devraient se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois."
>
> *Jean le Bon*, roi de France.

On entend par *bonne foi* le respect à la foi jurée, la sainteté du serment, la fidélité à la parole donnée librement, l'horreur du mensonge et de toute tromperie.

Le soldat ne doit jamais engager sa parole légèrement ; mais, quand il a fait une promesse, quand il a donné sa parole, il faut qu'il la tienne, dût-il y aller de la perte de sa fortune, de ses affections et même de sa vie.

Il n'existe rien au monde de plus détestable et de plus odieux, que le parjure et la perfidie. L'homme sans foi et sans parole est toujours privé de grandeur d'âme et du véritable courage : car la véritable grandeur d'âme ne consiste pas dans l'étendu du pouvoir, mais dans le bon usage qu'on en fait ; aussi, Jean, roi de France, sollicité de violer un traité : " si la bonne foi et la justice dit-il, étaient bannis de tout le reste de la terre, elles devraient se retrouver dans la bouche des rois." La bonne foi est une de ces vertus antiques que nos ancêtres pratiquaient avec religion et qui, malheureusement, tend de plus en plus à disparaître de la société moderne.

Les anciens romains fesaient rarement usage du serment et même de témoins et de signatures dans les conventions particulières, parcequ'à peine trouvait-on un seul homme qui manquât à sa parole. Une parole donnée n'était jamais violée impunément ; le coupable trouvait sa punition dans le mépris de ses concitoyens, et souvent aussi dans l'obligation où on le mettait d'accomplir sa promesse, ou de tenir un serment dont il se croyait délié par la ruse et la fourberie.

Après la bataille de *Cannes,* huit mille Romains furent fait prisonniers par les Carthaginois. Annibal leur ayant accordé la faculté de se racheter, ils choisirent dix d'entre eux, pour aller à Rome, vers le sénat. Les Carthaginois n'exigèrent d'autre gage, que leur foi, que leur promesse par serment de revenir au camp, si le sénat ne consentait pas à racheter les prisonniers. Lorsqu'ils furent hors du camp, l'un d'eux, qui n'était rien moins que Romain de caractère, y retourna quelques moments après, sous prétexte de chercher quelque chose qu'il feignait d'avoir oublié, et alla rejoindre ses camarades avant la nuit. Il croyait être quitte, par ce stratagème, de son serment ; il en était quitte selon la lettre, il ne l'était nullement dans le fait.

Les députés ayant été introduits dans le sénat, Marcus Junius, leur chef, exposa les motifs qui devaient engager la république à racheter les prisonniers, et il n'oublia rien de ce qui était propre à émouvoir la compassion des sénateurs. A peine avait-il cessé de parler, qu'il s'éleva tout-à-coup un cri lamentable, poussé par une foule d'hommes et de femmes qui se trouvaient à la porte du

palais, les mains jointes, priant, en cette position, qu'on leur rendit leurs pères, leurs enfants, leurs époux, leurs frères et leurs parents.

Les suffrages ayant été recueillis par ordre, les sénateurs décrétèrent qu'il ne fallait pas racheter les prisonniers, quoiqu'on put en être quitte pour une somme très-modique, afin, sans doute, d'imprimer plus avant dans les esprits des soldats, qu'il faut vaincre ou mourir, quand on combat pour la patrie.

Dès que cette triste réponse eut été rendue au peuple, on vit une multitude de toute espèce et de toutes conditions, accompagner les députés jusqu'aux portes de la ville, au milieu des larmes et des gémissements. Celui d'entre eux qui se croyait délié de son serment, par son faux retour dans le camp, se rendit chez lui; mais le sénat ayant été informé de sa fourberie, il fut décidé, d'une voix unanime que cet imposteur serait arrêté et reconduit à Annibal sous escorte.

Cette façon de se dégager d'un serment n'est que de la supercherie, et indigne d'un homme de cœur.

A toutes les conventions, en les prenant trop à la lettre, on peut denner une interprétation artificieuse qui n'est autre chose que la violation de la foi jurée. Aussi l'on ne peut que trop blamer la conduite de ce général qui, ayant conclu avec l'ennemi une trève de trente jours, ravageait la campagne toutes les nuits, sous prétexte disait-il, que par les termes de la trève, elle n'était que pour le jour, et non pas pour la nuit.

Elle n'est pas plus louable, l'action de Quintus Labeo,

vainqueur d'Antiochus, qui s'étant engagé par un traité à rendre à ce roi la moitié de sa flotte, fit couper, dit-on, tous ses vaisseaux par le milieu, pour rendre au roi toute sa flotte inutile.

Les ruses sont sans doute aussi anciennes que la guerre, et y ont toujours été admises; elles sont surtout la ressource du plus faible; par l'adresse et l'habileté de l'esprit on remporte plus de gloire que par la force ouverte. Il faut cependant prendre garde à la nature des stratagèmes, surtout dans le cas ou la parole est engagée; on trouve des exemples de délicatesse que l'on ne peut que trop admirer et qui malheureusement n'ont pas toujours été suivies.

Milord Peterboroug, commandait les troupes anglaises au siége de Barcelonne, 1705. Le gouverneur voyant les dehors emportés, se rendit à la ville pour capituler avec lui. Pendant le *pour-parler*, les troupes du prince de Darmsdat entrèrent par un autre côté. Le général anglais dit au gouverneur qui se plaignait de cette infraction, que ce ne pouvait être que les Allemands; qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de le laisser entrer avec ses anglais dans la place, pour empêcher le désordre; qu'ensuite il reviendrait achever la capitulation. Le gouverneur y consentit, et Lord Peterborough, ayant fait retirer les Allemands, revint à la même porte comme il l'avait promis. Exemple mémorable du respect que l'on doit à sa parole!

Celui qui ment cherche, autant qu'il peut, à tromper; le mensonge n'a pas d'autre but, aussi les Perses enseignaient-ils trois choses à leurs enfants, depuis l'âge de

5 ans jusqu'à 20; savoir, à monter à cheval, tirer de l'arc et ne pas mentir. Rien chez eux n'était plus honteux que le mensonge. La dette ensuite était ce qui passait pour le plus déshonorant, parce qu'un homme endetté est sujet à mentir, et à se laisser aller à de criminelles inspirations pour se tirer du fâcheux état où il se trouve.

Si l'on doit tenir une parole donnée librement à un ennemi, à plus forte raison, doit-on la tenir lorsqu'elle est donnée à un concitoyen et surtout à un ami. Manquer à sa parole, c'est manquer de délicatesse et souvent de probité; et le militaire qui contracte des dettes qu'il sait ne pouvoir payer, se met dans cette honteuse position.

Manquer à ses engagements pour faire tort à celui qui souvent, nous a rendu service, a toujours eu confiance en notre loyauté, est donc indigne d'un militaire, lequel, quelquefois, n'a que l'honneur à léguer pour héritage à sa famille. On en a vu pourtant, à la honte de l'uniforme, contracter des dettes pour se livrer à l'ivrognerie, et s'écrier avec satisfaction; "un coup de trompette paiera tout cela!" On ne pourrait trop blamer de telles paroles et flétrir de telles actions.

Henri IV voyant un jour un de ses capitaines fort en colère parce qu'un de ses créanciers avait fait saisir tous ses biens, et même son cheval, lui dit: "Il faut payer ses dettes, je paie bien les miennes, et je vends pour cela tout ce que j'ai de meilleur." Puis le prenant à l'écart, il lui donna ses pierreries pour l'aider à remplir un engagement qu'il regardait comme sacré.

Napoléon parlant du comte de Cornwalis, disait qu'il n'avait jamais manqué à sa parole, et de lui, il raconte le fait suivant, qui fait honneur à la mémoire de l'illustre comte :

" A Amiens, le traité était prêt, et il devait le signer à neuf heures à l'hôtel-de-ville. Quelque chose survint qui l'empêcha d'y aller, mais il fit dire aux ministres français, qu'ils pouvaient considérer le traité comme signé, et qu'il donnerait le lendemain sa signature. Il arriva le soir, un courrier d'Angleterre, qui lui portait l'ordre de refuser son consentement à certains articles et de ne pas signer le traité. Quoique Cornwalis ne l'eut pas signé, et eût put facilement se prévaloir de cet ordre, il eut assez de loyauté pour dire qu'il considérait sa promesse comme équivalent à sa signature, et il écrivit à son gouvernement qu'il avait promis et qu'il tiendrait sa parole ; que si l'on n'était pas content on pouvait ratifier le traité. Voilà un homme d'honneur, un véritable anglais."

(O'MEARA.)

L'exemple de ce grand homme du siècle dernier, devrait suffire pour ramener de jeunes militaires qui, souvent pour des obligations trop légèrement contractées, voient se briser devant eux une carrière qui aurait pu devenir brillante, et privent ainsi la patrie de services honorables, dont l'éclat eut rejailli sur eux et sur leur famille.

Que de regrets l'on se prépare dans l'avenir, par un manque de bonne foi ! De l'indélicatesse à l'improbité, la pente est rapide et glissante, et l'on se réveille quelquefois criminel, sans avoir seulement rêvé le crime.

ARTICLE V.

DE LA GÉNÉROSITÉ.

> Garde son argent quiconque l'estime plus que son honneur, tant que j'aurai une goute de sang et un arpent de terre, je l'emploirai pour la défense de la patrie.
>
> *De la Noüe.*

La grandeur d'âme consiste à faire de grandes et nobles actions; mais la *générosité* les fait par un désintéressement sublime.

Quelqu'un a dit que pour être généreux, il fallait être riche; nous croyons que c'est une erreur. On aurait pu employer avec plus de justice le mot *fastueux*.

Le riche seul, peut étaler son luxe, jeter son or à pleines mains; mais ce n'est pas là de la générosité, ce n'est souvent qu'une prodigalité sans intelligence, plus souvent encore, de la vanité et un désir de briller, d'éblouir et d'aveugler la multitude par son faste, ne pouvant la dominer par ses vertus.

La vraie générosité consiste, non a donner beaucoup, mais à donner à propos. Le propre d'une âme généreuse et élevée, c'est de rechercher les occasions de faire plaisir et d'être utile à ses semblables.

Simon, l'Athénien, ayant mérité par ses vertus d'être mis à la tête du gouvernement, donna dans cette position de si grandes marques de libéralité, qu'il ne mettait aucun gardien pour veiller à la conservation des fruits de plusieurs jardins et des biens de campagne qu'il avait en différents endroits. Il se fesait toujours suivre par des valets qui portaient sur eux de l'argent, afin de pouvoir aider sur l'heure, ceux qui pouvaient être dans le besoin ; et, de crainte qu'en retardant, il ne parut leur refuser des secours. Souvent, quand il trouvait un pauvre mal vêtu, il lui donnait son manteau.

La générosité consistant dans le désir d'être utile peut être l'apanage du pauvre comme du riche. Il est vrai que, pour que cette vertu soit profitable à l'humanité, pour que l'honneur généreux puisse donner un libre essor à cette noble inclination, il faut que la fortune vienne en aide à celui qui se croit né pour secourir son semblable dans l'adversité.

Aussi cette qualité dans les personnes riches et haut placées, est regardée comme un recours assuré pour tous ceux qui peuvent être dans le besoin.

Le grand Turenne était d'une générosité et d'une délicatesse sans exemple. Père de ses soldats, on le vit en une occasion vendre sa vaisselle pour les habiller. Il donnait sans cesse, et quand il n'avait pas d'argent sur lui, il en empruntait du premier officier qu'il rencontrait, le renvoyant ensuite à son intendant. Celui-ci soupçonnant un jour qu'on demandait quelquefois plus qu'on n'avait prêté à son maître, le pria un jour, de signer à

l'avenir des billets pour ce qu'il empruntait. Non, non, dit Turenne, donnez tout ce qu'on vous demandera ; il n'est pas possible qu'un officier vous demande une somme qu'il n'a point prêtée, à moins qu'il ne soit dans un extrême besoin, et dans ce cas, il est juste de l'assister.

Un jour, ayant touché beaucoup d'argent d'une charge dont la cour lui avait permis de disposer, il assembla cinq à six colonels, dont les régiments étaient delabrés ; leur laissant croire que l'argent venait du roi, il le leur distribua à proportion de leurs besoins.

C'était par de si nobles procédés, que ce grand homme, quoique sans fortune, trouvait le moyen de répandre des bienfaits dont, par modestie, il fesait remonter tout le mérite jusqu'au trône, ne se réservant que la satisfaction de s'être rendu utile aux braves compagnons de sa gloire.

L'homme généreux ne sait mettre aucune borne à sa libéralité, lorsqu'il s'agit du salut ou des besoins de la patrie ; c'est surtout dans ces circonstances, que l'élément se produit dans toute sa noblesse et que la générosité brille dans toute sa pureté.

Autant est admirable l'homme qui se laisse aller aux inspirations de son âme, autant est digne de mépris celui qui, jouissant de grandes richesses, enfouit son or dans des coffres-forts et ne se laisse attendrir, ni par les prières du malheureux, ni à la vue des misères de l'indigent.

Si la générosité est, sans contredit, la vertu la plus utile et la plus désirable chez les riches et les puissants qu'elle fait paraître sur cette terre, comme les envoyés du ciel destinés à soulager les infortunes et à calmer les

douleurs de la misère ; comment qualifier cette vertu lorsqu'on la rencontre chez le soldat, qui, quoique privé de fortune, sait, en s'imposant une privation, trouver, dans sa médiocrité, l'occasion d'une bonne et généreuse action ?

C'était en face du débarcadère du chemin de fer, un pauvre diable de saltimbanque trainant à sa suite deux enfants, s'était arrêté devant une marchande de pommes, de poires et de raisins que les pauvres petits dévoraient des yeux.—Papa, j'ai faim, dit le plus jeune des enfants.—Le père ne répondait pas, mais sa figure s'attristait.—Papa j'ai bien faim, repéta le pauvre petit.—Vous n'entendez donc pas ce que dit cet enfant ? dit un militaire qui partait en congé et qui fesait sa provision de fruits.—Je ne l'entends que trop répondit le père, mais que faire sans le sou ?—Ce qu'il faut faire, vous allez le voir.

Et le brave mettant bas son sac, en detacha une courroie et prit un énorme morceau de pain qu'il mit dans la main du saltimbanque en disant, il faut donner à manger à ces *miochos*.—Et comme le pauvre père remerciait avec effusion, le digne militaire. " Pas de phrases, fit celui-ci. Seulement, un jour que vous serez en fonds, vous rendrez ça à quelqu'un qui aura faim."

Une telle action, doit en effet, porter avec elle sa récompense.

N'oubliez jamais, soldats, que la générosité est la sœur et la compagne inséparable de la valeur et de la gloire ; et qu'après l'honneur de verser son sang pour la patrie, il n'existe pas de plus douce satisfaction que celle de *sécher les larmes et d'adoucir les infortunes !*

ARTICLE VI.

DU DÉSINTÉRESSEMENT.

> Disons-le hautement : ce sont les grands principes, les nobles passions, telle que la loyauté et le désintéressement qui sauvent les sociétés et non les spéculations de la force et du hasard.
>
> (Ls. Nap. Bonoparte, banquet de l'Hôtel-de-Ville, 10 Déc. 1850.

Le désintéressement, est un sentiment de l'âme qui vous porte au mépris des richesses et des grandeurs.

On a mis un doute si *Epaminondas* n'était pas plus homme de bien que grand capitaine. Il n'ambitionna jamais le pouvoir pour lui ; mais il employa toujours son génie à la grandeur de sa patrie. Il porta le désintéressement si loin, qu'il ne laissa pas en mourant de quoi fournir aux frais de ses funérailles. Il ne fut pas plus avide de gloire que d'argent, acceptant toujours malgré lui les commandements dont on le chargeait, et s'en acquittant avec tant de talent et de probité, qu'il semblait honorer les emplois qu'il remplissait au lieu de recevoir lui-même de l'éclat des hautes dignités qu'on lui confiait.

Si l'on dit que pour être généreux, il faut être riche,

on peut dire avec plus de justesse, que le désintéressement est la richesse du pauvre.

L'homme désintéressé est toujours assez riche, quoique privé d'argent ; car il ne fait pas consister l'opulence à posséder beaucoup, mais à se contenter de peu.

Socrate disait qu'un homme s'approchait d'autant plus de la Divinité, qu'il savait se contenter de peu.

Qu'il est sage s'écriait Cicéron, " l'homme qui se contente d'une médiocre fortune, et que la pauvreté l'effraie peu ! "

L'homme désintéressé est non seulement incapable de rien détourner à son profit, mais encore, il oublie ses propres besoins, pour ne s'occuper que des besoins ou des intérêts des malheureux.

Cette vertu est d'autant plus précieuse, que l'homme qui en est doué, est au dessus de toute espèce de corruption.

L'avantage de l'homme désintéressé, c'est de n'avoir jamais besoin de rien, tandis que celui qui aime les richesses n'en a jamais assez. Aussi, *Bias* l'un des sept sages de la Grèce, ne mit jamais au nombre de ses biens, ces hochets de la fortune, que ses compatriotes recueillaient avec tant d'empressement. L'ennemi s'étant emparé de sa patrie, et ses concitoyens emportant avec eux tout ce qu'ils pouvaient prendre de leurs effets, il répondit à l'un deux, qui lui disait d'en faire autant : " Je le fais aussi, car je porte avec moi tout ce qui m'appartiens ;— ne regardant comme sa propriété que ce qu'il portait en lui-même : la science et la vertu.

Il n'y a pas de vice plus dégradant, surtout pour les personnes élevées en dignité, que l'avarice ; rien ne dénote davantage la petitesse et la bassesse d'esprit, que d'aimer les richesses ; rien au contraire, n'est plus grand ni plus généreux que de les mépriser.

Le chevalier Bayard fut l'homme du monde qui sût le mieux se contenter de peu ; ce preux, *sans peur et sans reproche*, montra toujours une souveraine indifférence pour les richesses.

Quand Buscia fut pris d'assaut sur les Vénitiens (1512) le même chevalier sauva du pillage une maison où il s'était retiré pour se faire panser d'une blessure grave qu'il avait reçue au siége, et prit sous sa sauve-garde la dame du logis et ses deux filles qui s'y étaient cachées.

A son départ, cette dame, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui offrit une boîte dans laquelle il y avait 2,500 ducats qu'il refusa constamment. Voyant que son refus l'affligeait d'une manière sensible, et ne voulant pas laisser son hôtesse mécontente de lui, il consentit à recevoir son présent, mais ayant fait venir les deux jeunes filles pour leur dire adieux, il leur donna à chacune mille ducats, pour aider à les marier, et laissa les cinq cents qui restaient pour les communautés qui avaient été pillées.

Nous ne sommes plus au temps où les personnages les plus distingués de la Grèce et de Rome vivaient dans une extrême pauvreté, non seulement sans porter envie à ceux qui possédaient des richesses, mais aussi, sans se laisser corrompre ni éblouir par l'éclat de l'or. Dans

notre siècle, l'amour des richesses est poussé à un dégré tel, qu'il a corrompu nos mœurs.

La magnificence, les beaux équipages, la somptuosité de la table sont aujourd'hui à peu près les seuls titres à considération.

Le désintéressement de l'armée fait la gloire d'une nation, de même que la cupidité en fait le déshonneur.

Le soldat désintéressé ne se livrera jamais au pillage, ni aux autres désordres qui accompagnent que trop souvent la guerre, il saisira, au contraire, toutes les occasions de s'abandonner aux généreuses inspirations de son âme.

L'homme désintéressé fait tourner au profit de la patrie, les biens qu'un homme cupide, accapare dans son intérêt personnel.

Afin de stimuler l'ardeur des troupes, Bonaparte avait promis une prime de mille francs par canon, ammené avec son affut sur le sommet de la montagne, et descendu jusqu'à St. Remy, village situé au pied du versant méridional du St. Bernard. Lorsqu'arrivé à Etroubles il fut question de distribuer cette juste récompense du zèle et de la fatigue des soldats, tous d'un commun accord, la refusèrent, montrant ainsi que la gloire et l'honneur d'avoir bien mérité de la patrie, était le seul prix qu'ils enviassent. N'est-ce pas là, en effet, le but que doit se proposer tout soldat? Que faut-il donc au soldat de plus qu'un coin de terre pour y vivre, lorsque le ciel ne lui a pas accordé le bonheur de mourir pour la patrie?

Est-ce donc, dans l'espoir d'une récompense qu'il s'expose aux plus grands perils, qu'il supporte les privations les plus dures? Non, sans doute; sa seule ambition est de contribuer à la grandeur de la patrie, d'ajouter une page à son livre de gloire, un laurier à sa couronne déjà si belle, et de se réserver un souvenir dans la postérité!!!

....

ARTICLE VII.

DE LA FERMETÉ.

Ils ne sont plus de l'armée d'Italie!!!

Bonaparte.

Nous entendons par fermeté, le courage de la résistance aux mauvaises passions et la force de caractère nécessaire pour réprimer les actions basses et honteuses.

Il ne faut pas confondre la fermeté avec l'entêtement. L'entêtement est un attachement stupide à ses idées, bonnes ou mauvaises, justes ou fausses. La fermeté, au contraire est une persistance éclairée dans une opinion dont on a reconnue la justesse. L'homme ferme revient sur une décision prise, quand on lui en a montré les inconvénients. L'homme entêté persiste quand même. Si la fermeté est une belle vertu, l'entêtement est le vice le plus à redouter dans notre métier; c'est la preuve d'un petit esprit et du manque total de jugement. La

fermeté maintient les soldats dans l'obéissance ; par l'entêtement, on pousse la troupe la mieux disciplinée à la mutinerie et à la résistance.

La fermeté dans le commandement, est sans contredit, une des plus belles qualités dans un chef militaire, et celle qui contribue le plus à maintenir une troupe dans le devoir, ou à l'y faire rentrer, quand elle s'est oubliée au point de violer la discipline. Il faut qu'elle prenne aussi la justice pour point d'appui et qu'elle ne sorte jamais de certaines limites ; autrement, elle dépasserait le but qu'on se propose, et pourrait dégénérer en cruauté.

Quand une troupe, oubliant le plus saint des devoirs, l'obéissance, n'écoutant ni les prières, ni les conseils, oppose la force d'inertie à la voix de ses chefs, on n'y répond que par le desordre et l'anarchie, il n'y a plus à transiger ; la faiblesse, dans ce cas serait un crime ; il faut que justice se fasse, et que force reste aux règlements militaires.

César, au plus fort de la guerre civile, cassa toute une légion mutinée, et fit couper la tête aux auteurs de la sédition. Bientôt les soldats, touchés de repentir, demandèrent leur rétablissement, et lui rendirent depuis de grands services.

Personne ne posséda cette qualité militaire à un dégré plus éminent que l'Empereur Napoléon ; et cependant, jamais général ne fut plus aimé de son armée. C'est que chez ce souverain, à cette vertu s'alliaient la connaissance du cœur humain, la bonté et la justice, qualités sans lesquelles elle devient de la dureté, et est, par cela même, nuisible à la discipline.

L'allocution à la division Vaubois, sur le plateau de Rivoli, peut être citée comme un modèle de tact, de fermeté et d'éloquence militaire.

Le 6 novembre 1796, Masséna culbutait les Autrichiens et les rejetait sur la rive gauche de la Brenta, avec une perte considérable.

Le général Vaubois, en position avec 12,000 hommes sur le *Lavisio*, protégeait *Trente*, et fut moins heureux ; forcé dans sa position, il abandonna la ville de Trente, et pressé par un ennemi supérieur en nombre, il aurait pu compromettre la sureté de l'armée, si Joubert ne fut arrivé de Mantoue, avec une demi brigade qui couvrit toute la ville. Vaubois passa l'Adige, et occupa les positions de la Corona et de Rivoli. Bonaparte n'en fut pas plustôt instruit, qu'il se porta sur Vienne et par ce mouvement retrograde, attira sur lui les forces d'Alvinzi.

Parvenu au plateau de Rivoli, il réunit la division Vaubois et lui dit " Soldats, je ne suis pas content de vous, vous n'avez montré ni discipline, ni constance, ni bravoure ; aucune position n'a pu vous rallier ; vous vous êtes abandonné à une terreur panique ; vous vous êtes laissés chassés de positions, où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39me et de la 85me. Vous n'êtes pas des soldats français. Général, chef d'état major, faites écrire sur les drapeaux : " *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie.*"

Cette harangue prononcée d'un ton sévère arracha des larmes à ces vieux soldats ; les lois de la discipline ne purent étouffer les accents de la douleur ; plusieurs gre-

nadiers qui avaient des armes d'honneur, s'écrièrent ; " Général on nous a calomniés ; mettez vous à l'avant-garde, et vous verrez si la 39me et la 85me sont de l'armée d'Italie."

Ayant produit l'effet qu'il voulait, Bonaparte leur adressa quelques paroles de consolation. Ces deux régiments quelques jours après se couvrirent de gloire. (*Norvins*, *Hist. de Nap.*)

ARTICLE VIII.

DE LA MODÉRATION DANS LE COMMANDEMENT.

On doit épargner au soldat toute fatigue inutile ; on ne doit jamais le garder sous les armes plus longtemps qu'il n'est vraiment nécessaire.

Lieut. Col. MacDougall.

Par modération dans le commandement, nous entendons cette sollicitude du chef qui le porte à ménager la santé et la vie de ses soldats, quand le sacrifice de l'une et de l'autre n'est pas utile à la patrie.

L'officier, de quelque classe qu'il sorte, à quelque hauteur qu'il soit parvenu, ne doit jamais oublier que " *le soldat est l'instrument* " *et son fidèle compagnon dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ;* que particulièrement, dans notre vie toute de dangers, *l'on a souvent*

besoin d'un plus petit que soi. Il ne doit pas perdre de vue que le soldat est fier et reconnaissant des bontés et des égards que son chef a pour lui, et que, de ce sentiment découle naturellement le dévouement, vertu sublime qui honore autant celui qui l'inspire, qu'elle ennoblit celui qui en est susceptible.

Il faut bien se pénétrer qu'un conseil donné à propos et avec convenance, touche le cœur de celui qui le reçoit et le fait rentrer dans la bonne voie, dont une punition infligée mal à propos, l'eût écarté peut être pour toujours. Une telle manière d'agir fait naître pour son chef, l'estime du soldat, qui, jamais, ne fut indiscipliné, avec celui qu'il s'habitue à regarder comme son guide et son conseil. Un homme traité avec bonté et avec justice, ne se laissera jamais aller à de perfides insinuations. La confiance qu'il aura en son chef le portera à le consulter dans les circonstances difficiles ; et dans les commotions populaires, soumis et dévoué, il n'agira que d'après les inspirations de celui qu'il sait, ne pouvoir le conduire que dans le chemin du devoir et de l'honneur.

L'officier qui a le sentiment de ses devoirs, doit autant qu'il le peut, sans nuire à la discipline, en tempérer les rigueurs, et surtout ne jamais abuser de son autorité, *pour faire sentir aux hommes sous ses ordres leur état d'infériorité.* Il doit au contraire, au lieu de les abaisser et de les avilir par de mauvais traitements et des paroles dures et injurieuses, les relever à leur propres yeux par des paroles encourageantes, et leur rappeler souvent l'honneur attaché à l'habit militaire, et la sainteté de la mission que la patrie leur a confiée.

Turenne joignait aux qualités d'un général accompli, celles d'un homme aimable et poli envers tout le monde; sa douceur lui avait gagné l'amour de tous les soldats; quand il passait à la tête d'un camp, ils sortaient de leurs barraques, et on les entendaient se dire les uns aux autres: "Notre père se porte bien, nous n'avons rien à craindre."

S'étant un jour couché derrière un buisson pour dormir, pendant que l'armée passait un défilé qui était fort long, quelques soldats le virent; comme la neige commençait à tomber sur lui, ils coupèrent aussitôt des branches d'arbes pour lui faire une hutte. Plusieurs cavaliers qui survinrent, voyant que les branchages, ne le mettaient pas assez à couvert, donnèrent tous à l'envi, leurs manteaux pour lui dresser une tente: sur quoi, s'étant réveillé, et leur ayant demandé à quoi ils s'amusaient au lieu de marcher: "Nous voulons, répondirent-ils, conserver notre général, c'est là notre plus grande affaire; si nous venions à le perdre, nous ne reverrions peut-être jamais notre pays." Tels sont les effets ordinaires de la douceur et de la modération dans le commandement.

Lors du passage des Alpes (1800) le premier Consul, était monté à pied, avec le général Berthier sur le sommet de la montagne d'Albaredo, pour avoir un coup d'œil complet de la position du château de Bard: fatigué de ce trajet pénible et accablé par la chaleur de la journée, il s'endormit sous un sapin. Les deux divisions d'avant-garde défilaient en ce moment, et les soldats, pour ne pas interrompre le sommeil du premier Consul, mar-

chaient avec précaution et dans le plus grand silence, jetant un regard d'intérêt sur le chef qui partageait ainsi leurs fatigues, et dont ils savaient apprécier toute l'activité.

En campagne, un chef doit toujours se montrer avare du sang de ses soldats, quand, les exposer au danger n'est pas de toute utilité ; c'est le moyen de les trouver braves et dévoués, quand une impérieuse nécessité réclame de leur part les plus grands sacrifices, même celui de la vie. Un chef qui se conduit ainsi, acquiert la confiance et l'affection de ses soldats, dont il deviendra l'idole et le père. Agir autrement, c'est presque toujours se laisser entrainer par le désir de satisfaire son ambition et de briller aux dépens de la vie de ses soldats, sans aucun profit pour la patrie.

Pendant la guerre civile, César, sollicité d'attaquer l'ennemi, résista aux représentations de ses lieutenants, des tribuns militaires et des centurions, quoique ses soldats fussent dans les meilleures dispositions, se flattant que, sans combat, et sans exposer ses troupes, il triompherait d'ennemis auxquels il avait intercepté les vivres. " Pourquoi acheter la victoire au prix du sang, même de quelque uns de ses soldats ? et pourquoi exposerait-il à recevoir des blessures, de braves guerriers qui l'avaient suivi avec tant de zèle et d'affection ? Pourquoi, enfin, tenter la fortune ? Le devoir d'un général étant surtout de vaincre l'ennemi, autant par son habilité, que par ses armes ! " Il était d'ailleurs touché de l'infortune de ses concitoyens, dont il voyait la perte inévitable, et il préférait une victoire qui ne coutât la vie à

personne. Cette politique était désapprouvée de la pluspart de ses soldats, ils proclamaient hautemant que, puisque César perdait une si belle occasion de vaincre, ils refuseraient aussi de combattre, lorsqu'il le voudrait à son tour. Ces menaces furent si loin de le faire changer de résolution, qu'il recula un peu pour rassurer les ennemis. César aimait mieux les forcer à se soumettre par la faim et par la soif que par les armes. En effet, quelques jours après ces troupes capitulèrent.

La modération dans le commandement est une preuve de la sollicitude du chef pour les troupes qu'il a sous ses ordres ; et les examples ci-dessus servent à démontrer que les soldats qui murmurent lorsque le général croit devoir épargner leur sang, ne sont pas meilleurs juges, que lorsqu'ils se mutinent quand une impérieuse nécessité force leurs chefs à exiger d'eux les plus grands sacrifices.

ARTICLE IX.

DE LA TEMPÉRANCE.

Quiconque obéit à son corps
ne jouit pas de sa liberté.
Wellington

La tempérance, vertu qui modère les désirs sensuels, fut toujours en honneur chez les nations guerrières de l'antiquité.

Non seulement il est avantageux, mais encore nécessaire à un guerrier de s'accoutumer à vivre de peu. Le soldat qui, dans les villes de garnison, se sera crée des besoins qu'il ne pourra satisfaire en campagne, se laissera bientôt aller au découragement, quand il sera soumis aux privations du bivouac et aux fatigues des longues marches. Il faut donc ne pas se rendre l'esclave de son corps si on veut conserver la force et le courage nécessaires à la rude vie des camps.

Lycurge, pour empêcher que les Lacédémoniens ne se livrassent à l'intempérance chez eux, en particulier, ordonna que tous les citoyens mangeraient ensemble en public, et des mêmes viandes, qui ne devaient pas être recherchées.

Chez ce même peuple la loi défendait de porter sur le visage un air mou et efféminé ou d'avoir un corps alourdi par un excès d'embonpoint. Toute la jeunesse passait en revue devant les éphores, tous les dix jours. On louait publiquement les jeunes gens d'une complexion ferme et vigoureuse, et l'on punissait, à coups de fouets, ceux dont les membres paraissaient faibles et délicats, et ceux dont l'embonpoint venait d'une lâche oisiveté.

Les censeurs romains avaient coutume d'ôter le cheval à un cavalier trop gras, soit qu'il regardassent un homme changé du poids d'un corps énorme comme peu propre au service de la cavalerie, soit qu'une grosseur excessive leur parût le résultat de la paresse et de l'inaction.

Caton, dans son armée navale, buvait, dit-on, le même vin que ses matelots.

Scipion Emilien se nourrissait ordinairement de pain, qu'il mangeait en marchant à pied, avec ses amis à la tête de l'armée.

On en dit autant d'Alexandre : Un jour, ce conquérant, pressé d'une soif extrême, lorsqu'il traversait les sables d'Afrique, répandit l'eau qu'un soldat lui présenta dans son casque, et, par cet exemple de tempérance, désaltera toute l'armée qui le contemplait.

L'on peut dire que la sobriété entretenait la forte et robuste santé des Spartiates et des anciens Romains.

Louis XIV, dans le code militaire qu'il a laissé, et qui renferme divers règlements pour les gens de guerre, recommande particulièrement la simplicité et la frugalité des repas. Il défend, sous des peines sévères, les dépenses et la somptuosité des tables. On comprend aisément de quelle importance il est pour l'état de réprimer la folle ambition de ceux qui se font une étude de tout ce qui peut énerver et amoblir les hommes de guerre.

ARTICLE X.

DU COURAGE MILITAIRE.

Nous distinguons deux sortes de courage militaire : *le courage du champ de batuille*, communément appelé *bravoure ;* et celui que nous appelons *constance*, ou *courage du bivouac*, vertu plus modeste mais non moins

indispensable à l'homme de guerre. L'un consiste à regarder et affronter la mort sans sourciller ; l'autre à supporter patiemment les fatigues et les privations de la guerre : ces deux qualités réunies contribuent à former le bon soldat.

La première de ces qualités se rencontre le plus communément chez le vieux soldat qui a reçu le baptême du feu. On ne peut pas en dire autant de ce que nous appelons constance. Ce courage ne s'acquiert ordinairement que par la discipline qui vous y façonne et par l'amour de la patrie qui aide à supporter les plus grandes privations. Là est le secret de la force des armées ; aussi ne saurait-on trop habituer les soldats à la frugalité et aux fatigues.

Végèce dit, en parlant des soldats recrutés dans les villes : " Il faut, dès qu'ils sont enrolés, les accoutumer à travailler aux champs, à marcher en troupe, à se contenter d'une nourriture frugale et grossière, à porter des fardeaux, à ne point craindre le soleil ou la poussière, à passer les nuits, tantôt sous les tentes, tantôt à découvert. Après cette première préparation, on leur enseignera le maniement des armes ; et si l'on prévoit qu'on puisse en avoir besoin pour une longue expédition, il faudra les tenir le plus longtemps possible dans les camps, où, éloignés des débauches de la ville, ils puissent se former le corps par cette vie militaire, et prendre l'esprit de leur état. En effet ceux qui ont moins goûté les douceurs de la vie, ont moins sujet de craindre la mort."

Les Gaulois regardaient la bravoure comme la première

des vertus ; la guerre semblait être leur élément : présomptueux avant le combat, ils aimaient dans leurs défis à insulter l'ennemi par leurs bravades ; quelques fois en voyant s'avancer contre eux les légions romaines, ils s'essayaient sur le champ de bataille, pour prouver le mépris avec lequel ils attendaient leur attaque. Cette présomption leur fut souvent funeste.

Quoi de plus audacieux que la reponse de ces Gaulois à Alexandre le Grand, leur demandant ce qu'ils craignaient ici-bas ? " Que le ciel ne tombe, pas autre chose " répondirent-ils.

Bonaparte, en mai, 1796, fesait le tableau suivant de la bravoure des troupes qu'il avait sous ses ordres : " Voilà donc les Autrichiens expulsés de l'Italie, " écrivait-il, nos avant-postes sont sur les montagnes d'Allemagne. Je ne vous citerai pas les hommes qui se sont distingués par des traits de bravoure ; il faudrait nommer tous les grenadiers et les carabiniers de l'avant-garde ; ils jouent et rient avec la mort. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaîté avec laquelle ils font les marches les plus forcées ; il chantent tour-à-tour la patrie et l'amour. Vous croiriez qu'arrivés à leur bivouac, ils doivent au moins dormir ; point du tout, chacun fait son plan d'opérations du lendemain et souvent on en rencontre qui voient très-juste. L'autre jour, je voyais défiler une demi-brigade ; un chasseur s'approche de mon cheval ; Général, me dit-il, il faut faire cela.—Malheureux ! lui repondis-je, veux-tu bien te taire. C'était justement ce que j'avais ordonné qu'on fit. Je l'ai cherché en vain, il avait disparu."

Dans les camps et les bivouacs, les officiers doivent donner l'exemple à supporter les privations, de même qu'en route, ils donnent l'exemple du courage à endurer les fatigues de la marche. Les troupes n'osent ni murmurer, ni se plaindre, quand ceux qui les commandent, soumis au même régime qu'elles, se contentent de peu, et non seulement se montrent résignés, mais fiers de supporter pour la patrie, ces petites contrariétés de la fortune, résultat inévitable de la guerre, et dont on se propose de se dédommager sur l'ennemi à la première rencontre.

Les soldats de l'armée française supportent assez patiemment les désagréments du bivouac, qu'un bon mot suffit pour égayer, et dont ils charment l'ennui par la danse, les chansons, l'escrime, etc., se promettant un plus beau jour le lendemain.

On ne lira pas sans intérêt l'épisode suivant du siége de Puebla, et qui est un modèle de courage et d'héroïsme :

Quelques jours avant le siége de Puebla, on avait signalé un corps de cavalerie mexicain, qui apportait à la ville assiégée un convoi de vivres et de munitions ; le sous-lieutenant de James parti en éclaireur avec 70 cavaliers, se trouva tout-à-coup en face de deux milles lanciers mexicains. Sans hésiter il ordonne la charge, et, se lançant en avant avec une grande impétuosité, il coupe la cavalerie ennemie, et la traverse sans s'inquiéter s'il a pu être suivi.

Déjà il a reçu trois blessures ; son bras droit est traversé d'un coup de lance. Saisissant son sabre de la

main gauche, il cherche à se frayer un passage, car, dans les hasards de cette lutte inégale, il a été séparé des siens.

Vingt cavaliers l'entourent et s'acharnent après lui ; son cheval mortellement blessé s'afaisse pour ne plus se relever ; lui-même gravement atteint se redresse avec peine sur ses deux genoux, et se plaçant en travers de son cheval qui lui sert de rempart, il continue avec une énergie redoutable encore, cette lutte désespérée. On lui crie de se rendre, il répond en redoublant d'efforts. Ce qu'il veut, c'est combattre jusqu'à la dernière goutte de son sang, qui s'échappe par douze large blessures et ne laisser à l'ennemi que le corps inanimé d'un officier français ; mais ses forces l'abandonnent, son sabre lui échappe des mains, et il s'afaisse mourant. Alors les lanciers mexicains s'approchent et le contemplent, avec une joie féroce, étendu à terre.

Il faut l'achevé, dit l'un deux. Et prenant sa carabine, il lui pose le canon sur la tempe ; mais par un mouvement instinctif, le mourant, en sentant le froid de l'arme qui s'appuie sur son front, rejette la tête en arrière et la balle lui fracasse la mâchoire.

Voyant ce corps mutilé donner encore quelques signes de vie, un autre lève sa lance et veut le clouer au sol en lui traversant le corps ; dernier acte d'indigne cruauté, contre cet héroïque soldat, devant qui la mort elle même semble reculer.

Mais tout-à-coup un cri terrible se fait entendre, et le lancier mexicain tombe mort, le corps transpercé.

D'où lui vient ce secours inespéré ? Du brigadier du sous lieutenant de James, qui ne voyant plus son chef et appercevant à une certaine distance un groupe de Mexicains, ne doute plus que le brave officier soit entouré ; suivi de trois chasseurs, il s'est élancé de toute la vitesse de son cheval, et c'est son sabre qui a traversé la poitrine du cavalier mexicain.

Surpris par cette attaque imprévue, l'ennemi tente de se rallier ; mais le brigadier et ses compagnons qui l'ont rejoint, fondent sur quelques groupes qui cherchent à se reformer et les sabrent avec une telle énergie que tous s'enfuirent en désordre, laissant plusieurs des leurs sur la place.

Alors le brave brigadier se jette à bas de son cheval, et soulève le corps inanimé de son sous-lieutenant : il n'est pas mort ; un faible mouvement a revélé que la vie ne s'est pas encore échappée, avec le sang qui coule à flots par ses douze blessures béantes. Le brigadier prend aussitôt de la terre glaise, en étend une couche épaisse sur chaque blessure, qu'il entoure avec le mouchoir et la chemise déchirée du mourant. Puis trouvant près de là une caisse longue, que les mexicains ont abandonnée, il étend le sous-lieutenant dans cette caisse. Un des soldats a amené un chariot attelé d'une mule ; on dépose sur ce chariot le pauvre blessé, et l'on se dirige vers le camp ; mais la mule effrayée par quelques coups de feu qui retentissent non loin de là, s'emporte ; le chariot verse et le malheureux sous-lieutenant est précipité dans un ravain. Le brigadier fait alors un brancard avec des branches, et c'est ainsi que le mourant est rapporté au

camp, où les soins les plus empressés lui sont prodigués, par un de ses camarades de collége, aide-chirurgien.

Aussitôt que le général Forey, eut appris cet acte de grand courage, il voulut, du moins, qu'une digne récompense vint honorer le lit de mort où reposait un si brave soldat, et le mourant, en ouvrant les yeux, vit la croix de la Légion d'Honneur attachée à son chevet.

Pendant 56 jours, le sous-lieutenant de James, fut entre la vie et la mort ; les soins qu'il a reçus lui ont sauvé la vie ; mais ses blessures le rendent incapable de continuer la carrière militaire.

(Baron de Bagincourt.)

ARTICLE XI.

DE LA VALEUR.

"Bois ton sang, Beaumanoir, et la soif s'éteindra."

De Tinténiac, à la bataille des Trente, 27 *mars* 1331.

La valeur militaire doit, comme le courage, se diviser en deux parties : *valeur morale et valeur physique.*

La valeur morale est le génie qui dirige ; la valeur physique, la force qui exécute.

La première peut être exclusivement l'apanage du général et de l'officier, dont les fonctions sont de com-

mander et non de combattre. Le génie, la connaissance de la tactique et de la stratégie ; l'art surtout de les bien appliquer ; le talent d'émouvoir la troupe par la parole, de l'enthousiasmer, de l'entraîner, de la précipiter au combat, de calmer son ardeur impatiente ; tous les talents militaires en un mot, voilà la *valeur morale.*

Chez les modernes, au nombre des généraux brillent au premier rang Frédéric II, roi de Prusse, et Napoléon, Empereur des Français, qui, l'un et l'autre, ont mérité le surnom de GRAND.

Beaucoup de princes, beaucoup de généraux, à la valeur morale ont uni la valeur physique ; mais chez un homme parvenu à un si haut commandement, ou né sur les marches du trône, cette valeur est-elle une vertu ? On serait tenté d'en douter, lorsqu'on voit Charles XII roi de Suède, ne devoir la perte de ses états qu'à sa valeur physique, que la fougue de son caractère ne lui permet pas de modérer ; la France, devoir aussi à François 1er, des désastres qui eussent pu être évités si ce prince, qui n'avait que de l'héroïsme dans la tête, eut été doué des qualités qui font le grand général. Murat lui-même, malgré sa valeur fabuleuse, Murat à qui les anciens auraient élevé des autels comme au dieu de la guerre, Murat n'a laissé chez nous, malgré ses brillantes actions, que la réputation d'un sabreur intrépide mais téméraire.

La valeur physique doit être spécialement l'apanage du soldat combattant, et plus particulièrement du cavalier. Elle suppose toujours la force du corps, la fougue de la jeunesse, l'adresse et l'agilité, unies au courage militaire.

Une cavalerie sans valeur est plutôt nuisible et embarrassante, qu'utile. A la guerre, chez le cavalier surtout, le courage ne peut briller que par la valeur. Le corps le plus grêle peut contenir l'âme la plus ardente et la plus courageuse ; mais bientôt épuisé, accablé sous le poids des fatigues, il dépérit et succombe, ou ne peut lutter avantageusement contre un ennemi réunissant ces deux qualités indispensables au véritable homme de guerre.

Aussi l'on ne saurait trop, dans les corps, encourager l'escrime, la danse, la natation, l'équitation qui tendent à développer les forces, et tous les exercices qui contribuent à rendre le soldat souple et vigoureux. L'on ne peut se figurer la confiance que des hommes rompus à de tels exercices ont en eux-mêmes ; rien ne les arrêtent, rien ne les étonnent ; pour eux il n'existe pas d'obstacles ; ces qualités donnent naturellement naissance à l'intrépidité qui porte de tels soldats à affronter toute espèce de dangers. Les combats sont leurs jeux favoris ; le mouvement, le tumulte, font le charme de leur vie ; passant avec la même insouciance de la fatigue au repos et du repos à la fatigue, ils courent au-devant des dangers comme d'autres au devant des plaisirs. Se frayer un chemin à travers d'épaisses forêts, franchir des fleuves rapides à la nage ; continuellement couchés sur la neige ou exposés aux rayons d'un soleil brulant, supporter toutes les intempéries des saisons ; souffrir de la faim, de la soif ; éprouver des privations de toute espèce sans plainte ni murmures ; escalader les murs, sauter les fossés, monter à l'assaut ; après les marches forcées passer des nuits sans sommeil ; affronter tout, ne craindre rien ; voilà le soldat valeureux.

Avec de tels hommes, on peut tout entreprendre ; ils étonnent, fascinent leurs ennemis, quelque soit leur nombre, par ces actions glorieuses, étonnantes d'énergie et de témérité, qu'on appelle ACTIONS D'ÉCLAT qui leur paraissent très-simples, et que le vulgaire trouve surnaturelles, admire et ne peut comprendre.

On n'est jamais à l'abri des coups d'une troupe valeureuse et aguerrie. De tels soldats sont insaisissables. Quand on les croit au loin, ils tombent comme la foudre sur une troupe qui a eu le malheur de s'endormir dans une fatale sécurité. Ils sont partout où on ne les croit pas et on ne les trouve jamais là où on espère les surprendre.

Le trait suivant nous servira à demontrer ce qu'on peut attendre d'un soldat valeureux, et en l'inscrivant dans ses annales, l'histoire enseigne que, *si la gloire ne se partage pas*, elle prodigue, au moins, indistinctement ses palmes, sans exception de rang, aux guerriers qui, par leur valeur et leur dévouement à la patrie savent s'en rendre dignes.

A Hondstchoote, un cavalier du 6ème Régiment, nommée Mandement, avait été chargé de porter des cartouches à l'infanterie qui attaquait ce village. Il apperçoit dans un pré un groupe de soldats qui gardaient un drapeau. Trompé par les apparences, il les prends pour des Français, s'avance vers eux, et à travers la haie qui environnait le pré il leur crie : " Camarades, voilà des cartouches." On lui répond : " apportez." Mandement franchit la haie. Il était entouré quand il reconnut son erreur. On saisit son cheval par la bride et

on lui dit de se rendre. Mandement laisse échapper son sac de cartouches : et tandis que ceux qui l'arrêtaient s'occupaient à ramasser les munitions, il tire son sabre s'empare du drapeau, se fait jour à travers les soldats et franchit la haie. A peu de distance il trouva le bataillon, dont il venait de saisir le drapeau, aux prises avec les Français. Il traverse cette troupe au milieu des baïonnettes et d'une grêle de balles. Arrêté dans sa course, il se trouve encore dans la mêlée et entouré de soldats ennemis. Il distingue le chef du bataillon, et se précipite sur lui, en s'écriant d'une voix formidable : " C'est la cavalerie française qui accourt pour vous charger ; " et profitant du premier effet que produisent ses paroles sur les soldats déjà étonnés de son audace pour se dégager d'eux, il jette son drapeau, et entraine leur commandant qui devient son prisonnier.

Dans l'armée française, *Murat* a tenu le premier rang parmi cette foule de héros, qui par leurs actions éclatantes ont porté si haut la gloire du nom français, et si loin la reputation d'intrépidité de la cavalerie. Ce guerrier, couronné par la gloire, frappait non seulement de terreur, mais encore d'étonnement et d'admiration, ses ennemis qui regardaient sa valeur chevaleresque plutôt comme l'attribut d'un Dieu, que comme la vertu d'un mortel.

La fameuse bataille de Balaklava est encore un exemple de la valeur : écoutons un spectateur français.

Et si l'incurie des Anglais pour la garde de leurs camps paraît surprenante, il faut dire qu'ils ont admirablement

racheté cette faute par des actes de bravoure dignes des plus grands éloges. En face d'une cavalerie russe plus nombreuse, au moins trois fois, que la sienne, le général Scarlet n'hésite pas à lancer en avant la petite troupe des Ecossais gris (Scotch Greys) et des dragons d'Enniskillen. Il y eut alors un de ces combats, tel que l'imagination se les représente sans pouvoir les dépeindres. Nous étions accourus, de nombreux français, sur les hauteurs qui dominaient le théâtre de l'action. A travers la poussière soulevée par les pieds des chevaux, et la fumée, non moins épaisse de la poudre, on voyait briller l'acier des sabres qui reflétaient la vive lumière du soleil, et puis des éclairs perpétuels, causés par le feu de la mousqueterie, fendaient la nue. Alors les cohortes grises et les cohortes rouges des anglais étaient vues traversant les masses foncées des Russes. On avançait ; on reculait, on se traversait avec une impétuosité sans exemple, pendant que les spectateurs levaient les mains au ciel, et puis regardaient les mouvements avec inquiétude, et, de temps en temps, soutenaient l'ardeur des généreux anglais par des bravos enthousiastes. Cependant la mousqueterie des *highlanders* avait mis en déroute les bataillons ennemis qui les menaçaient. La bataille pouvait se considérer comme finie. Mais les anglais brûlaient de reconquérir leurs positions perdues et leurs canons. Un aide de camp de lord Raglan, apporte au général lord comte de Lucan, l'ordre de charger avec sa cavalerie légère. C'est presque un arrêt de mort ; lord Lucan l'a compris, mais l'ordre est donné ; il le faut. Le noble lord lance immédiatement, lord Cardigan avec une faible division de cavalerie légère contre une armée toute entière bien postée et parfaite-

ment en ordre. Des nuées de projectiles accueillent ces braves. Nous les voyons tomber comme la feuille jaunie des arbres, au souffle d'un vent d'automne. La terre en est jonchée. Les chevaux sans cavaliers, errant à l'avanture, ajoutent au tumulte. Mais la troupe vaillante avance toujours. Elle est arrivée jusqu'aux batteries russes et sabre les artilleurs sur leurs pièces. Elle traverse les lignes ennemies, les brisent, et sans s'inquiéter de les voir se réformer par derrière, se retourne, les brise encore et les traverse de nouveau. Le tonnerre ne fait pas plus de ravages lorsqu'il fond terrible sur un arbre séculaire, le brise en éclats, le déchire et disperse au loin sur la terre étonnée, les branches et les feuilles criblées. Quand ces nobles chevaliers eurent traversés une dernière fois les lignes ennemies pour opérer leur retraite, une décharge de mousqueterie les prit en flanc et renversa encore bien des braves. Enfin cette belle brigade ne comptait pas plus de 200 lorsqu'elle vint déposer l'hommage de sa fidélité aux pieds de son général heureux et triste de tant de bravoure et de pertes si regrettables.

ARTICLE XII.

DE L'HONNEUR.

> " La garde meurt et ne se rend pas ! ! ! "
>
> *Cambronne.* Garde impériale à Waterloo, 18 juin 1815.

L'*honneur* est l'assemblage de toutes les vertus. Par

honneur militaire, nous entendons l'amour du drapeau, le respect de l'uniforme et un profond sentiment du devoir.

L'honneur militaire consiste, non seulement à ne faire aucune action qui puisse imprimer une tache à l'uniforme, mais encore à faire tout ce qui peut le relever et l'embellir. Aucune action grande et généreuse ne doit être étrangère à l'habit militaire. Le soldat, par sa nature et par son état, doit mépriser la mort, respecter et secourir toutes les infortunes; ne se faire ni l'esclave des richesses, ni le contempteur de la pauvreté, et ne voir rien de plus beau et de plus noble que l'état militaire.

L'honneur est la richesse du soldat et doit être l'aliment de son âme, comme le pain la nourriture de son corps. Pour conserver son corps intact, le soldat ne doit jamais oublier qu'il est l'homme de l'Etat et non l'homme de parti. S'il se sent un moment de faiblesse, qu'il élève les yeux vers son drapeau, dont les nobles et patriotiques inscriptions lui rappelleront qu'entre la mort et le déshonneur, il ne peut y avoir d'hésitation.

Le drapeau est l'image de la patrie sur la terre étrangère; sous ce signe révéré, la patrie n'est jamais absente dans les combats, il sert à guider le guerrier à la victoire; quand le drapeau marche, il faut que le soldat le suive; là où le drapeau tombe............................
il faut que le soldat meurt......................................

Soldats n'abandonnez jamais vos drapeaux; jamais, entendez-vous bien? car celui qui les abandonnent, trahit son pays, se déshonore, se couvre de honte, et devient un

objet de mépris pour ceux mêmes à qui ce lâche abandon est avantageux; on se sert d'un tel homme comme d'un vil instrument que l'on brise, quand il devient inutile.

Voilà le clocher de mon village, dit le vieux soldat, en montrant avec orgueil, l'étendard de son régiment ! ! ! Que de sentiments élevés, que d'affection, que de dévouement dans ces mots simples, laconiques, mais bien sentis, comme tout ce que dit le bon soldat ! *Le clocher de mon village !*..................c'est comme s'il disait, en regardant autour de lui: voilà mes amis, mes frères, ma famille, tout ce que j'ai de plus cher au monde; voilà où il faut que je meure, pour mourir bien, pour mourir heureux.................; de comparable à ce clocher, il ne voit que son drapeaux, qu'il a juré d'aimer toute sa vie, de défendre jusqu'à la mort. Devant ce soldat, ne dites jamais une parole qui puisse porter atteinte à l'honneur de son drapeau, car il s'ensuivrait une mort d'homme. A cet honneur, il y tient par dessus toute chose, parce que lui seul sait tout ce que pour l'acquérir, il lui a coûté de privations, de dangers, de dévouement, d'abnégations de toute espèce, et, pour le maintenir intact, il est prêt à faire tous les sacrifices, même celui de la vie.

L'amour du drapeau, tend tous les jours à disparaître de l'armée: c'est un malheur, un immense malheur. Le soldat commence à soupirer après le vrai clocher du village, il commence à regretter ce qu'il y a laissé. Ne doit-on pas attribuer ce découragement au discrédit que certains hommes, indignes du nom d'homme, jettent tous les jours sur l'armée ? Exalter le crime, avilir tout ce qui est grand, noble et généreux, c'est la tâche qu'ils

semblent avoir entrepris, et cependant au moment du danger, quand sur notre patrie, éclatera, furieuse, la tempête, qui la protégera, qui lui fera un rampart de son corps, qui se dévouera pour la sauver, si l'amour du drapeau, si l'honneur militaire a disparu?... .... Alors on voudra rallumer ce qu'on n'aurait jamais dû éteindre : on cherchera à exalter ce qu'on aurait toujours dû respecter; mais l'armée que l'on veut tuer, n'aura peut-être que la force de faire entendre, une fois, ce cri fatal : *Il est trop tard !*.........Déplorable aveuglement des partis, qui mettent leurs haines et leurs ressentiments audessus de la grandeur et des intérêts sacrés de la patrie ! ! !...

Qu'ils sont loin de nous, ces temps héroïques, où, au retour d'une campagne, les soldats victorieux étaient accueillis avec enthousiasme par leurs concitoyens, qui tressaient des couronnes, leurs élevaient des arcs de triomphe ! Les vieillards mêmes, attendris, saisis d'admiration, se découvraient régulièrement devant nos guerriers mutilés pour la patrie; une blessure reçue sur le champ de bataille, était un titre au respect, à la reconnaissance de ses concitoyens; le cœur battait avec joie, avec orgueil, sous l'uniforme; chaque famille se fesait un honneur, une fête de recevoir un soldat comme un enfant !
....

Un soldat n'est réellement digne de ce nom, que lorsqu'il met l'honneur du drapeau au dessus de toute affection, et que, pour le maintenir pur de toute souillure, il n'est aucun sacrifice qu'il ne soit prêt à faire.

Le soldat imbu de tels principes, deviendra invincible;

il n'y a aucun danger qu'il n'affronte non seulement pour sauver mais pour illustrer l'emblême qu'il s'habitue à révérer à l'égal de la divinité.

La Palisse était d'une valeur si éprouvée, que ses compagnons d'armes lui donnèrent le surnom de BRAVE que l'histoire lui à conservé. Cette qualité était accompagnée chez lui d'un sang-froid, qu'il conservait au milieu de plus grands dangers.

Quelle est l'histoire de l'antiquité ou des temps modernes, qui nous offre un traît d'héroïsme et d'honneur militaire, comparable à celui de l'équipage du *Vengeur ?* Ces braves marins entourés par plusieurs vaisseaux ennemis, au lieu de chercher à sauver leur vie, en se rendant prisonniers, au moment où leur vaisseau menaçait de couler bas, déchargent leur bordée quand déjà les derniers canons sont à fleur d'eau ; remontant ensuite sur le pont ils attachent le pavillon français, de crainte qu'il ne surnage et agitant en l'air leur chapeaux, ils descendent lentement, comme en triomphe, et aux cris mille fois répétés de Vive la République ! Vive la France ! dans l'abîme qui devint pour eux la plus glorieuse des sépultures ! ! ! (Combat du 13 prairial, an II, 1er juin 1794.)

C'est par une telle conduite que le soldat s'immortalise, ennoblit son drapeau, et s'attire l'estime et l'admiration même de ses ennemis.

Tout soldat doit toujours avoir présent devant les yeux, et gravé dans le cœur l'exemple de l'immortelle garde impériale, qui décimée par la mitraille, et sommée

de se rendre, préfère la mort à la honte de mettre bas les armes. Tout le catéchisme militaire pourrait se résumer dans ces paroles sublimes : La garde meurt et ne se rend pas ! ! !

Le soldat qui a le sentiment de l'honneur du drapeau, est comme nous venons de le prouver, susceptible des plus nobles dévouements : il peut tomber écrasé sous la mitraille ; mais en tombant, il meurt encore victorieux, admiré et souvent pleuré par ses ennemis.

Soldats, ne rendez jamais les armes, quand vous pouvez les défendre, car c'est le déshonneur. A celui qui oserait vous faire une si lâche proposition, répondez par un coup de feu, ou par un coup de sabre.

ARTICLE XIII.

DU DÉVOUEMENT.

Le dévouement est une vertu sublime, qui porte le soldat qui en est susceptible, à braver avec joie, une mort certaine, pour le salut de la patrie, de son chef, de ses camarades, où même des personnes qui lui sont étrangères.

Le dévouement tire son origine de l'honneur du drapeau et de l'amour de la patrie.

Cette vertu excessivement rare, exige tant de conditions, tant de qualités, qu'on a peine à s'en rendre compte, et

que certaines âmes ne comprennent pas. Il est des personnes qui seraient tentés de traiter de folie une des plus belles vertus militaires, à laquelle les nations doivent toujours leur grandeur, leur gloire et leur indépendance ; d'autres, sans la comprendre davantage, l'admirent sans pouvoir l'imiter ; c'est que, pour en être susceptible, il faut, au désintéressement, au mépris de la mort et des souffrances, allier l'amour de la patrie, l'honneur du drapeau, l'attachement pour ses chefs et ses camarades, et souvent un amour excessif de la gloire.

En effet, comment une âme vulgaire, ou égoïste comprendrait-elle un sentiment qui porte l'homme qui en est doué, à sacrifier aux intérêts de la patrie, non-seulement sa vie, mais encore le repos, le bonheur de sa famille et de tout ce qu'on a de plus cher au monde ? Comment comprendrait-elle la force de cette vertu, qui tient plus du ciel que de la terre, et qui porte un soldat de cette trempe à affronter les plus grands périls, pour arracher ses compagnons d'armes à une perte certaine ; à braver les tortures, les supplices les plus atroces, plutôt que de livrer un secret qui pourrait compromettre la sûreté de l'armée dont il fait partie ? Et cependant, tous ces sacrifices sont dans la nature, dans l'essence du soldat dévoué.

Qui ne lit avec admiration le dévouement de *Léonidas* le lacédémonien, chargé de disputer avec 300 Spartiates le passage des Thermopyles à Xerxès, lequel à la tête d'une armée innombrable, se disposait à faire irruption dans la Grèce ? Ce général aima mieux mourir que d'abandonner le poste que la patrie lui avait confié. Il exhortait avec tant de joie ses soldats à combattre quoi-

qu'ils dussent périr, qu'il leur disait : " Dinez, mes amis, nous souperons ensemble, ce soir, chez Pluton." On avait expressément annoncé la mort à ces 300 Spartiates ; ils étaient sans espérance de vaincre ni de se sauver ; ils regardaient le champ de bataille comme leur tombeau ; néanmoins, Léonidas leur avait tellement inspiré le sentiment qui l'animait lui même, qu'ils obéirent à leur général, avec autant d'intrépidité que si la victoire eût été assurée. Avant que de mourir, ces héroïques défenseurs de la liberté grecque, gravèrent ces paroles sublimes sur le rocher qui devait être témoin de leur gloire : " *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois.*"

Le dévouement de l'armée est la sauvegarde de l'Etat ; il est à craindre que le matérialisme, en détruisant l'esprit de patriotisme, ne tue le dévouement.

Vous, soldats, qui savez que le dévouement est le salut de l'Etat, et qui ne voulez pas que la patrie meure ; vous, pour qui l'égoïsme est le plus dangereux, et le plus hideux des vices, n'oubliez pas que si le dévouement est la plus pénible des vertus militaires, elle est aussi la plus brillante, et celle qui conduit le plus vite, le plus sûrement à la gloire et l'immortalité.

ARTICLE XIV.

DE L'AMOUR DE LA PATRIE.

> Mourir pour la patrie c'est l'immortalité !!!
>
> *Silvio Pellico.*

On entend par PATRIE, le sol qui nous a vu naître et grandir : c'est le théâtre des jeux de notre enfance, le témoin de nos joies et de nos peines ; c'est le séjour de nos familles, de nos amis, le berceau et le tombeau de nos ancêtres, l'objet de toutes nos affections et de tous nos respects.

La communauté d'origine, de langage, de principes et d'intérêts, unit les habitants et en forme une *nation.*

La *nation* peut être régie par des gouvernements de formes différentes, dont les chefs peuvent aussi avoir des titres et des pouvoirs différents. Pour que le gouvernement ait les sympathies de la nation, il faut que les lois qui la régissent soient appropriées à l'esprit national.

Si la nation veut être forte et puissante il faut qu'elle aime et respecte la forme de son gouvernement. Toutes les formes de gouvernement peuvent être bonnes, quand les rênes de l'Etat sont tenues par des mains fermes, et que le chef, juste et équitable, se montre jaloux jusqu'à l'excès, de l'honneur et des intérêts de la patrie.

Mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier ; déposer toutes les haines, tous les ressentiments sur l'autel de la patrie en danger ; à toute affection préférer l'honneur, la gloire de son pavillon, pour l'Etat ; sacrifier avec empressement sa fortune et ses plaisirs, pour sa grandeur et son indépendance ; affronter avec joie les plus grands dangers, endurer patiemment les privations les plus grandes ; mourir plutôt que de subir le joug d'un insolant étranger : voilà *l'amour de la patrie.*

Aristide et Themistocle, animés l'un contre l'autre d'une haine extrême, vivaient dans une division qui paraissait sans remède. Mais quand le roi des Perses fut passé dans la Grèce, ils sortirent tous deux de la ville, et s'étant donné la main droite l'un à l'autre, et en ayant entrelacé les doigts ensemble, ils s'écrièrent : " Mettons bas ici notre haine réciproque, jusqu'à ce que nous ayons vaincu les Perses." Ensuite, séparant les mains et les élevant, comme pour précipiter quelque chose dans une fosse qu'ils comblèrent, ils reprirent le chemin de la ville et firent la guerre de concert. Ce fut cette concorde des chefs, qui fut la principale cause de la victoire que la Grèce remporta sur les barbares.

Pour devenir libre, et surtout pour conserver sa liberté, il ne s'agit pas de le vouloir, il faut s'en rendre digne. Une des principales conditions est l'amour de la patrie. Qui ne connaît pas l'amour de la patrie, ne sut jamais ce que renferme d'affection le cœur d'un fils pour sa mère ; l'amour de la patrie est un feu qui échauffe, enflamme et dévore ; mourir pour la patrie...........mais ce n'est pas mourir ; *mourir pour la patrie c'est l'immortalité ! ! !*

C'est cette vertu qui animait les Grecs contemporains de Miltiade et Thémistocle, et qui anéantit les armées du grand Roi ; c'est à ce feu sacré, sans lequel il n'y a pas de citoyens, que les pêcheurs de la Hollande durent de conserver leur liberté, et les pâtres de la Suisse d'avoir recouvré la leur. C'est cet amour qu'il faut inculquer à l'homme dès son enfance ; il faut lui enseigner qu'au dessus de la patrie il n'est rien, rien. Il faut surtout lui apprendre à ne jamais séparer de la patrie le chef de l'Etat. Quelque soit le parti qui se forme, quelque soit le drapeau qui s'élève contre l'Etat, quelque soit sa couleur, il n'a pas à balancer.

A côté des plus illustres généraux, l'histoire se plaît à inscrire le nom du simple soldat ; elle n'oublie ni ses paroles généreuses, ni ses actes de dévouement ; ses pages s'ouvrent au plus modeste courage, comme au plus brillant génie ; et la patrie reconnaissante tresse également ses couronnes de laurier pour le grenadier dévoué qui se distingue ou meurt en combattant pour elle, comme pour le chef habile qui le conduit et le dirige dans le chemin de l'honneur.

Frix, grenadier au premier bataillon du Gers, fut atteint d'une balle à l'épaule gauche, au camp de Savre ; il soutint encore pendant plus de trois quart d'heure, l'attaque de la cavalerie ennemie, et à la fin du combat, il arracha la balle avec son tire-bourre ; trois mois après, quoiqu'il eut reçu un coup de feu à la tête, il tua six Espagnols à l'arme blanche. Dans une autre affaire qui suivit de près sa deuxième guérison, un boulet de canon, tombe à ses pieds, et le couvre de terre, tandis qu'un autre lui enlève la

moitié de sa giberne, et qu'une balle lui crève un œil. Transporté de nouveau à l'hopital, il y arrive dans un état tel, que le chirurgien le croyant mort, veut qu'on l'enterre; il entend cet ordre, sort de son assoupissement, et s'écrie : " malheureux tu veux donc m'enterrer tout vivant! J'ai encore du sang à verser pour la patrie ! " Il guérit; mais jugé hors d'état de continuer son service, on lui délivre son congé qu'on veut l'obliger à accepter : " La gloire seul m'a enrôlé, dit-il, la mort seule peut me congédier ; " en même temps il déchire son congé, et le lendemain, à l'attaque d'une place, il monta le premier sur la brèche. (vict : et conq : *Josling.*)

L'amour de la patrie, seul peut donner un tel courage et inspirer cette exaltation héroïque, qui élevant le soldat au dessus de l'homme, le porte aux actions les plus nobles, les plus généreuses, et lui fait envisager avec mépris la mort et les souffrances les plus inouies.

TROISIÈME PARTIE.

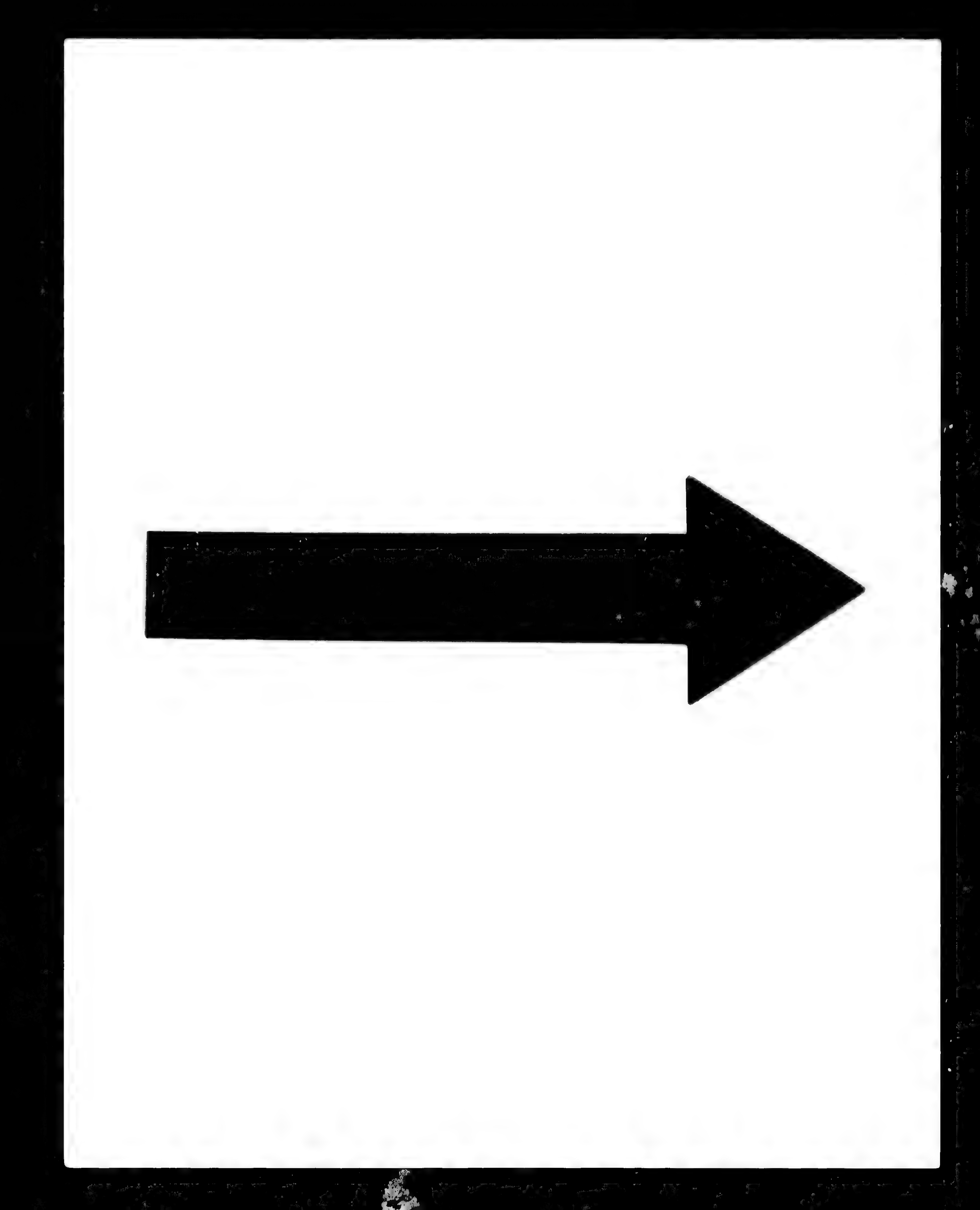
DE LA DISCIPLINE ET DE L'INDISCIPLINE.

ARTICLE I.

DE LA DISCIPLINE.

> " La discipline lie les troupes à leurs drapeaux ; ce ne sont pas les louanges, au moment du feu, qui les rendent braves : les vieux soldats les écoutent à peine, les jeunes les oublient au premier coup de canon."
>
> *Napoléon 1er.*

La discipline, est la partie la plus importante de la constitution militaire; aucun membre de l'armée, à quelque dégré qu'il y soit placé, ne peut la violer sans se rendre coupable. Elle tient lieu de toutes les vertus guerrières qui ne sont que l'apanage du petit nombre, en maintenant dans la stricte observation de leurs devoirs les soldats qui seraient tentés d'y manquer.



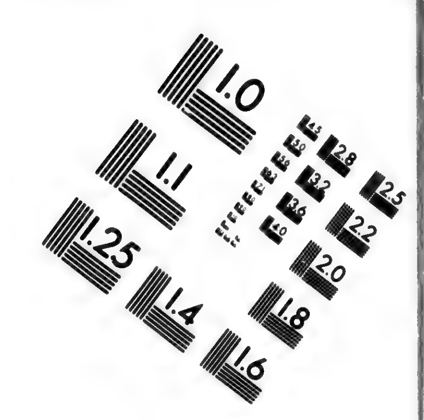
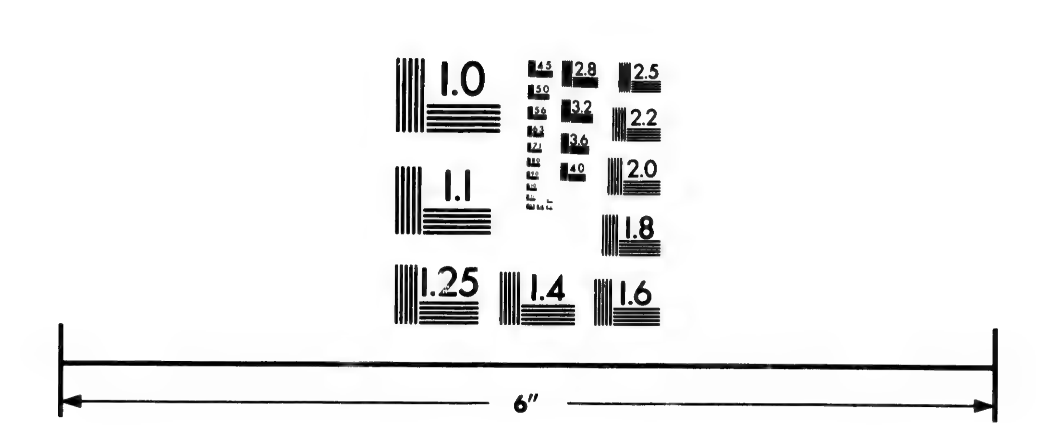
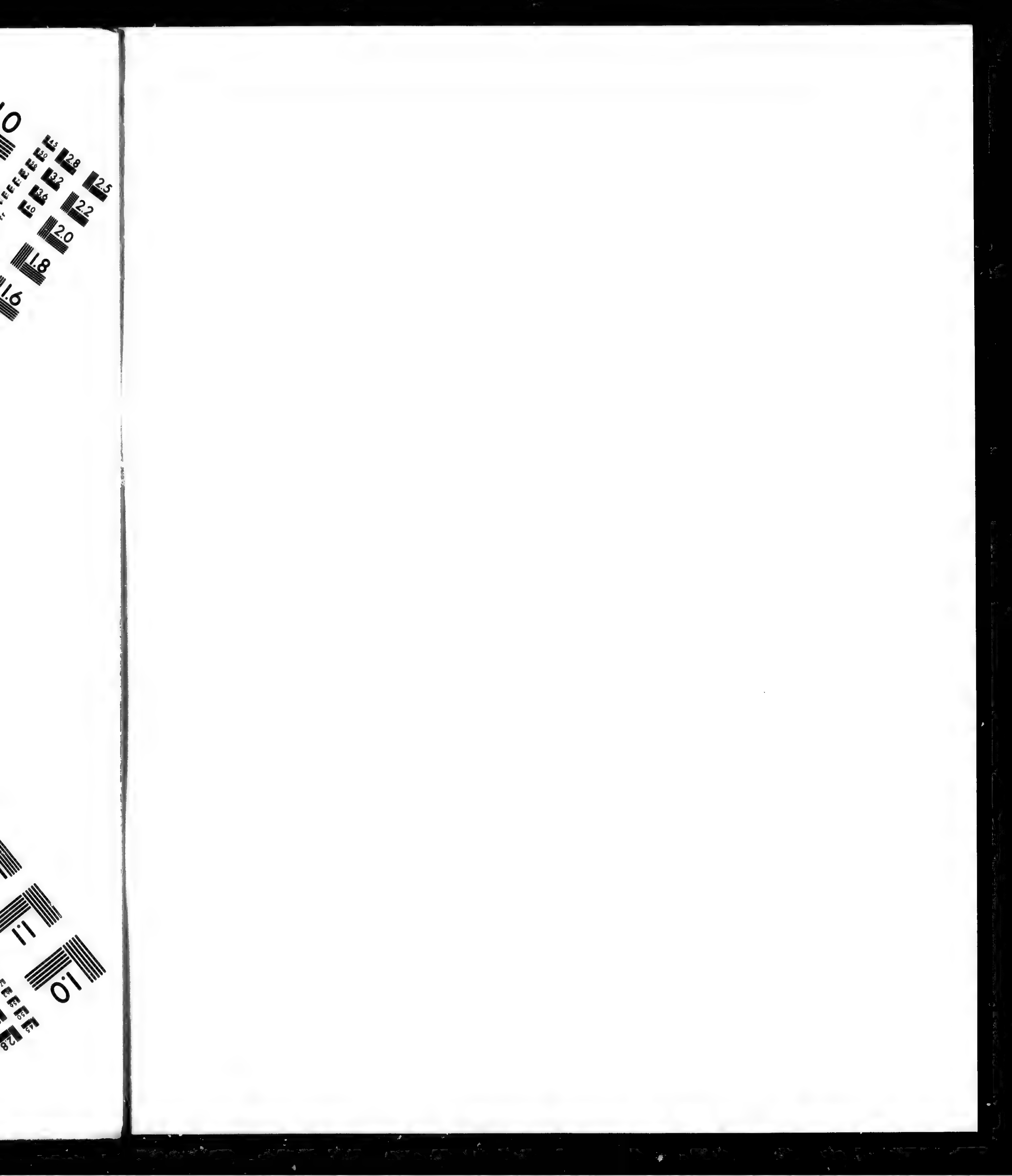


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

La discipline c'est la règle, la discipline c'est l'ordre ; la discipline c'est le devoir.

L'observation de la discipline est donc le respect de la règle de l'ordre, le sentiment et l'accomplissement du devoir ; c'est la vie, c'est la force des armées.

L'obéissance aux règlements militaires, l'obéissance sans restriction, est la partie essentielle de la discipline et la condition indispensable des succès et de la gloire des armées. Supprimer, ou même chercher à éluder l'obéissance, c'est renverser, c'est détruire la discipline, dont elle est la bâse, et l'on sait que, sans discipline il n'est pas d'armée possible. L'obéissance est donc le plus saint des devoirs du soldat, et ne doit plier devant aucune considération, ni devant aucun intérêt de personnes ou de parti. L'obéissance de l'armée est la sécurité et le salut de la patrie.

Une bonne discipline consiste non-seulement dans l'exacte observation de toutes les règles, mais encore dans l'application intelligente, et éclairée de toutes les parties qui la composent. " *Les membres de la hiérarchie militaire, à quelques dégrés qu'ils y soient placés, doivent traiter leurs inférieurs avec bonté ; être pour eux des guides bienveillants, leur porter tout l'intérêt, et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes dont la valeur et le dévouement procurent leurs succès et préparent leur gloire.*" Ordonnance du Roi sur le service intérieur des troupes à cheval. (2 novembre 1833.)

On entend par *devoir* les obligations prescrites par la discipline.

Etre soumis et dévoué à ses chefs, respectueux sans servilité ; brave, intrépide sur le champ de bataille ; dans toutes les circonstances, supporter avec courage les fatigues de la marche et les privations du bivouac ; exécuter les ordres sans murmure, hésitation ni commentaire ; savoir faire à propos le sacrifice de sa vie à son pays ; ne jamais abandonner son poste, ni déposer les armes en face de l'ennemi ; fidèle à la patrie, soutenir toujours, partout et quand même, l'honneur du drapeau ; sur un geste, sur un signe de son chef, se précipiter à la mort ou contenir son ardeur impatiente ; n'avoir en vue que le bonheur et la gloire de la patrie, voilà les devoirs que la discipline impose aux soldats.

Faire son devoir en campagne, c'est contribuer à la réussite des combinaisons du chef de l'armée.

Faire moins que son devoir, c'est souvent de la lâcheté ; c'est vouloir s'attirer les reproches de ses chefs, le mépris de ses camarades et de tous les hommes de cœur.

Le sénat romain voulut que les Légions qui n'avaient pas fait leur devoir pendant la guerre d'Annibal fussent réléguées en Sicile ; et là, qu'on les nourrit d'orge au lieu du froment, l'espace de 7 ans.

Faire le mieux son devoir, c'est se distinguer, c'est la noble ambition d'une grande âme qui, sans violer les règles de la discipline, sait se dévouer à propos et affronter les plus grands périls pour le service du pays, et l'exécution des ordres de ses chefs.

Vouloir faire plus que son devoir, peut être l'élan d'un grand courage, mais un élan presque toujours irréfléchi,

c'est parfois de l'indiscipline ; c'est ordinairement un manque de discernement ; c'est contrarier, et souvent compromettre le succès d'une opération.

La discipline tempére la fougue de la jeunesse, qui, souvent par gloire, sacrifie l'intérêt public à sa vanité, au lieu de sacrifier le désir de briller, à l'intérêt de la patrie.

Un soldat, vraiment digne de ce nom, ne craint pas plus les rigueurs de la discipline qu'un honnête homme, dans la vie civile, ne craint la sévérité du code criminel.

Les soldats qu'atteint la rigueur de la discipline, sont toujours ceux qui ne se distinguent que par leur négligence à remplir leurs devoirs, par leurs mauvais penchants, leur mauvaise volonté et par leur insubordination ; ce sont ceux qui murmurent au moindre ordre qu'ils reçoivent et pour lesquels la moindre sujétion est un supplice. L'éloignement de ces hommes de l'armée n'est qu'un bien, lorsque leur incorrigibilité est bien constatée et la discipline ne saurait être trop sévère pour de pareils sujets.

La discipline doit être forte et sévère sans cesser d'être juste et paternelle. Lorsqu'un officier se trouve dans la nécessité de punir, *il doit paraître infliger la punition avec peine*, et quand il a l'occasion de récompenser, il doit paraître le faire avec plaisir.

Lorsque le soldat, par sa conduite, s'est attiré une réprimande ou une punition, il doit la recevoir avec soumission et se montrer reconnaissant du soin que son chef prend de le corriger de ses défauts, et de le maintenir dans la ligne de ses devoirs. Cette ligne, pour un

militaire, est toujours le chemin de l'honneur. Et s'en écartant, le soldat se réserve dans l'avenir, des regrets, qu'il s'épargnera toujours en écoutant la voix de ses officiers. Etranger à tout esprit de parti, en dehors de tout espèce de cabale, un militaire ne doit songer qu'à la gloire de son drapeau.

On ne saurait trop dans l'armée, se pénétrer de ces paroles d'*un brave* " Camarades, disait-il, ne nous occupons pas de politique ; tout ce que nous devons connaître, c'est la position de l'ennemi, pour l'y aller chercher et vaincre, et repousser l'invasion étrangère."

Si une discipline sévère, mais juste, est utile en temps de paix, elle est indispensable en temps de guerre, où les moyens ordinaires de répression deviennent à peu près nuls. Comment en pays ennemi et même sur son propre territoire, mettre les populations à l'abri du pillage, des vexations de toute espèce, et des outrages d'une troupe indisciplinée ? Ne doit-on pas profiter de la paix pour affermir la discipline pour le temps de guerre, si l'on ne veut s'exposer à voir les armées se livrer, en campagne, à des actes de barbarie, de brigandage et de lâcheté souvent désastreux, et toujours déshonorant pour une nation.

Les Romains avaient bien compris cette vérité, aussi, étaient-ils sans pitié pour ceux qui s'oubliaient au point de violer la discipline, et ils ne reculaient devant aucun châtiment, quelque rigoureux qu'il fût, pour en assurer le maintien.

Bertrand Duguesclin, cette fleur des chevaliers bretons,

surnommé le *Bon Connétable*, disait, en parlant des compagnies : " *Les troupes indisciplinées voltigent à l'arrière ou à l'avant-garde de l'armée, comme les corbeaux et les vautours, pour s'engraisser du meilleur butin, pendant que les troupes disciplinées engraissent les plaines de leur sang et de leurs os.*"

La discipline est ce qu'il y a de plus difficile à établir dans les corps, et cependant, sans discipline pas d'armée, puisqu'elle sert à maintenir, par la crainte, ceux que l'amour de la vertu ne pourrait retenir dans les bornes du devoir.

Bonaparte, convaincu de la nécessité de la discipline, surtout pour une petite armée, tenait, dans sa première campagne d'Italie, à ce qu'elle fut exercée parmi ses soldat avec sévérité. Il l'avait même affermie par son caractère et par ses manières ; et cette discipline, en les rendant plus formidables, leur concilia bientôt l'estime et la confiance des habitants du pays, où ils fesaient la guerre. Nous donnerons une preuve convaincante de cette sévérité, que Bonaparte apportait à défendre le pillage, et du soin qu'il avait d'épouvanter les malfaiteurs en les faisant juger. Pour faire connaître l'esprit qui régnait à cette époque, nous citerons le trait suivant :

Un Sapeur du 5me Bataillon, nommée Latouche avait, été condamné à être fusillé pour crime de maraude. Près d'être conduit au lieu de supplice, il écrivit à ses camarades cette lettre touchante : " Vous voyez mes camarades, à quel sort je suis reduit !......et toi, commandant du détachement, si tu m'avais défendu d'aller à

la maraude, je ne serais pas exposé à la mort que je vais subir : adieu camarades ; Latouche, les larmes aux yeux, ne regrette, en quittant la vie, que de ne pas mourir en défendant la patrie, et ne se console que dans l'espoir que sa mort servira d'exemple à ses défenseurs. (Vict. et Conq.)

La discipline romaine était scrupuleusement observée ; Scaurus écrit, qu'un arbre tout chargé de fruits murs, s'étant trouvé renfermé dans l'enceinte de son camp, il reconnut, le lendemain, à son départ, qu'on n'en avait pas cueilli un seul. (Frontin.)

Il est, à la guerre, des circonstances critiques, où la crainte des châtiments n'a aucun effet sur la troupe, et où l'attachement pour les officiers, décide. Dans ce cas, un acte de vigueur, quelquefois un geste, un mot dit à propos, suffit pour ranimer le courage, et changer la face des affaires.

A *Munda*, César voyant ses troupes plier, met pied à terre, et faisant emmener son cheval, marche devant eux, droit à l'ennemi ; les soldats eurent honte d'abandonner leur général et retournèrent au combat.

Quand Napoléon, disait ; en parcourant les rangs de son armée, au milieu du feu : " Déployez ces drapeaux, le moment est enfin arrivé ! " Le geste, l'action, le mouvement, fesaient trépigner le soldat français. (Mémoires.)

Plus un officier est calme, plus il a de pouvoir sur la troupe. Un officier qui ne sait pas se commander lui-même, prouve qu'il est peu propre à commander les autres.

Il est des choses qu'un officier ne doit jamais entendre, surtout ne jamais punir, et qu'il doit toujours oublier.

Le soldat grogne par nature, mais obéit de même. *Grogner*, ce n'est pas de l'indiscipline, c'est un besoin d'expansion nécessaire au soldat, dans sa carrière d'abnégation. Il n'y a que le vieux soldat qui grogne, et qui a pour ainsi dire son franc-parler. Il ne dépassera jamais certaines limites ; il ressemble au vieux serviteur, et comme lui il est fidèle et dévoué ; tout en grognant de la témérité de son jeune officier, il exposera, sans hésitation, sa vie pour le tirer du danger.

Les grenadiers de la vieille garde, qu'on avait surnommés les VIEUX GROGNARDS, critiquaient les plans et les opérations de Napoléon ; mais ils les exécutaient à merveille. L'empereur riait de cette opposition familière et n'en fesait, bien entendu, qu'à sa tête. Il n'ignorait pas que les grognards se fussent plaints bien autrement s'il les eut écoutés. Aussi, Napoléon disait, à St. Hélène, en parlant de ses fidèles soldats : " Les braves gens ! ils grognaient toujours, mais ils marchaient de même, et mouraient au cri de Vive l'Empereur ! "

" Les bons et fidèles serviteurs, écrit le marquis de Villairs dans ses mémoires, grondent souvent, les mauvais et ceux qui ne songent qu'à plaire, pour leurs propres intérêts, approuvent toujours."

La politesse et la bonne tenue dans un corps, sont l'indice certain d'une bonne discipline.

Nous avons dit plus haut, que l'obéissance immédiate et sans hésitation, du subordonné, aux ordres son chef,

est la partie essentielle de la discipline ; mais dans certains cas, le refus d'obéissance est aussi de le discipline, lorsque ces ordres sont contraires, au bien du service, à l'honneur du drapeau, aux réglements militaires, et aux intérêts de la patrie. (*)

Il arrive quelquefois, très rarement il est vrai, que, dans les troubles civiles, ou dans la guerre étrangère, des officiers, soit poussés per un esprit de vertige, soit par faiblesse ou par intérêt mal entendu pour leur troupe, s'oublient au point de pactiser avec la révolte, ou de faire déposer les armes en face de l'ennemi, sans combattre. Ici doit se montrer la force de la discipline, par une intelligente résistance à des ordres déshonorants. Il n'y a pas deux manières d'interpréter l'honneur militaire: l'officier qui manque à son devoir, dans de pareilles circonstances, déshonore l'habit qu'il porte, trahit son pays, le mandat qui lui est confié, et perd les droits que son grade lui donne au commandement. Le soldat délié de son serment, chasse le chef indigne, ou le met

(*) L'art. 4 du titre 1er du réglement sur le service intérieur des troupes (24 juin 1792) dit : Il (*le gouvernement*) *veut que le supérieur trouve toujours dans l'inférieur une obéissance passive, et que tous les ordres soient exécutés littéralement et sans retard. Mais en prescrivant ce genre d'obéissance, il entend que les ordres soient conformes à la loi, ou fondés en raison.*

Nous ne connaissons que deux cas où l'obéissance soit un crime : *rendre les armes quand on peut les defendre ; abandonner ou trahir son drapeau.* Le soldat obéissant à un tel ordre serait aussi coupable que le chef qui aurait la faiblesse ou l'infamie de le donner.

en état d'arrestation, continue sa mission avec le dévouement que tout bon citoyen doit à sa patrie, et ne dépose les armes qu'elle lui a confiées, qu'à la dernière extrémité, et après avoir tout fait pour les conserver.

Le 24 mai 1796, Pavie venait de se révolter : cette ville de trente mille âmes n'avait qu'une garnison française de 300 hommes parmi lesquels on comptait beaucoup de malades. Ils furent contraints de se renfermer dans le fort pour se soustraire à un massacre imminent. Le général français, Haquin, étant venu à traverser la ville, la population s'en empara, et le contraignit, le poignard sur la gorge, à signer l'ordre à la garnison d'ouvrir les portes. L'ordre fut signé et éxécuté.

Il y avait à peine deux heures que le général en chef Bonaparte se trouvait à Lodi lorsque la nouvelle de cette révolte lui parvint. Une légère commotion s'était même fait sentir à Milan. Il repartit aussitôt pour cette capitale ; arrivé le soir même, et y trouvant l'ordre retabli, il continue sa route sur Pavie, point central de l'insurrection, avec un détachement de trois cents chevaux, un bataillon d'infanterie et 6 pièces d'artillerie. Arrivé devant la ville, à 4 heures du soir, le 26 mai, le même jour il est maître de la place.

Les 300 prisonniers de la citadelle ont profité du tumulte pour se réunir aux vainqueurs : " Lâches, leur dit le général en chef, je vous avais confié un poste essentiel au salut de l'armée ; vous l'avez abandonné à de misérables paysans sans opposer la moindre résistance ! Son premier mouvement fut de les faire *décimer*,

mais le capitaine, qui sur l'ordre du général Haquin, avait rendu la citadelle, devint seul responsable de la conduite de ses soldats. Il fut traduit au conseil de guerre, condamné à mort et fusillé. (Norvins.)

La discipline ne se maintient pas seulement par les punitions et par la crainte; elle doit toujours être paternelle et jamais tracassière. Ses liens se resserrent par l'attachement que le soldat prend pour le chef qui le traite avec bonté, emploie tous ses moyens à lui inculquer des principes d'honneur, et à développer en lui tous les bons sentiments qui engendrent le dévouement et l'amour de la patrie, source de tant de succès et de toute gloire militaire.

Henri IV, encore populaire aujourd'hui, après une période de 250 ans, et malgré les révolutions qui ont bouleversé notre pays, était très facile à approcher, et pardonnait volontier les libertés qu'on prenaient avec lui, pourvu cependant qu'elles ne passassent pas de justes bornes, et qu'elles fussent accompagnées des sentiments d'amour et de fidélité convenables.

Ami des officiers et père des soldats, il dit un jour à l'embassadeur d'Espagne, surpris de le voir familièrement entouré d'une foule de gentilshommes: Si vous voyiez un jour de bataille, ils me pressent bien d'avantage.

Ce bon roi savait, au besoin, alliée la fermeté à la douceur. Des soldats avaient commis des excès dans la campagne et pillé les paysans. " Partez dit-il aux capitaines qui étaient encore à Paris, mettez-y ordre,

vous m'en répondez. Vive Dieu ! s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi-même."

Un officier aimé et estimé de ses soldats, peut tout entreprendre ; celui qui n'a su employer que les menaces ou les chatiments ne réussira jamais.

L'Empereur Napoléon, sut toujours gagner l'affection et mériter l'estime de ses troupes.

Dès la première campagne d'Italie, n'étant encore que général, il parvint à faire de son armée, une famille que nul autre que lui, ne pouvait plus commander avec un égal succès. On raconte qu'à dater de la victoire de Lodi. Il s'était établi à l'armée, un singulier usage. Après chaque victoire, les plus vieux soldats, se réunissaient en conseil, et donnaient à leur général en chef, un nouveau grade. C'est de cette manière qu'il fut nommé *caporal* à Lodi ; plus tard, *sergent* à Castiglione, et ainsi de suite. De là vient le surnom de *petit caporal*, qui depuis est resté à Napoléon, et qui, dans la bouche de ses soldats, était une marque d'affection et d'admiration. (*)

Un général qui a su inspirer à ses troupes, un tel attachement, était et devait être invincible. Dieu seul, pouvait mettre un terme à ses victoires !

Stimuler l'amour-propre, est un moyen de discipline,

(*) Mes soldats étaient fort libres avec moi. J'en ai vu souvent me tutoyer. C'est qu'ils avaient l'instinct de la sympatie : ils me savaient leur protecteur, et au besoin leur vengeur. (Mémorial.)

qui réussit toujours avec le soldat français. Idolâtres de la gloire, les guerriers de cette nation, obéissent avec plaisir au chef qui a le talent de leur montrer en perspective, la reconnaissance de leurs concitoyens, et l'admiration du monde entier, pour récompense de leur valeur, de leurs travaux et de leur dévouement à la patrie.

Après le combat de la Chiusella, Bonaparte se rendit à Chivasso, pour y passer en revue, les troupes de l'avant-garde, qui s'étaient si bien conduites dans cette affaire. Toujours habile à saisir l'à-propos du moment, pour entretenir parmi ses troupes, une émulation continuelle, le premier Consul témoigna à la 6me demi-brigade légère, sa satisfaction de la vigueur qu'elle avait montrée au passage de la Chiusella, loua les 22e et 40e demie-brigades du sang-froid, et de l'intrépidité qu'elles avaient montrés sur le champ de bataille de Romano, et ordonna au chef de brigade Fournier, du 12me Hussards, qui s'était surtout distingué au combat de Châtillon, d'annoncer aux braves qu'il commandait, que la cavalerie allait être réuni en corps, et qu'à la première bataille, il voulait qu'elle chargeât la cavalerie autrichienne, pour rabaisser la langue et les prétentions de cette troupe ; enfin il dit au 28e de ligne :

" Il y a deux ans, soldats, que vous vous battez dans les montagnes ; souvent privés de tout, *vous avez* fait votre devoir sans murmurer : *c'est la première qualité du vrai guerrier.* Je sais encore qu'il vous était dû, il y a quelques jours, huit mois de paye, et que vous marchez, à l'ennemi sans proférer une seule plainte.

Je récompenserai votre conduite, et pour vous prouver ma satisfaction, je veux qu'à la première affaire vous marchiez en tête de l'avant-garde. (*Vict. et Conq.*)

Ces paroles, ce moyen de stimuler le courage produisirent un effet magique sur l'esprit du soldat : Bonaparte connaissait l'esprit national. En effet, tous les corps briguèrent l'honneur de marcher à l'avant-garde.

La mutinerie est toujours un acte fâcheux d'indiscipline et peut avoir les plus déplorables résultats. Les soldats portés à se mutiner devraient réfléchir que lorsque leurs chefs donnent des ordres, quelque pénible qu'en soit l'exécution, c'est qu'ils y sont réduits par des circonstances dont ils ne leur doivent pas compte. Il y aurait d'ailleurs peu de gloire à faire la guerre en amateurs, toujours à côté d'un bon feu et d'une bonne table et d'un lit. Quand les soldats couchent sur la dure, leurs officiers leurs généraux, dorment-ils donc sur un lit de roses ? Notre gloire à nous, soldats, n'est que dans le courage à supporter les privations, à donner, sans regret, notre santé et notre vie pour le service et le salut du pays. C'est ainsi que le soldat se grandit et s'élève audessus de ses concitoyens dont il acquiert l'estime et l'admiration. En supprimant tous ces sacrifices, le soldat n'est plus qu'un homme ordinaire. Il perd tout son prestige ; il tombe au niveau des autres citoyens, qui, jusqu'ici habitués à compter sur son courage et son dévouement, le regardent comme le plus ferme défenseur de l'indépendance et de l'honneur de la patrie.

A l'exemple de la 28e de ligne, *tout soldat* doit exécuter les ordres, supporter les fatigues, endurer les

privations, sans plainte ni murmure, afin d'être jugé digne par son général de prétendre à l'honneur de marcher en tête de l'avant garde.

Un des premiers devoirs d'un officier, c'est de connaître nominativement les hommes qu'il a sous ses ordres. Un soldat se sachant ainsi connu de son chef n'osera pas, devant lui, faire à la guerre, une action honteuse convaincu que la punition et souvent le déshonneur la suivraient de près. Interpellé par son officier, le soldat est susceptible de tous les actes de dévouement et d'intrépidité qu'il sait ne pouvoir demeurer dans l'oubli.

César, dont la mémoire était prodigieuse avait pour habitude, dans les moments critiques de parcourir les rangs, interpellant les officiers et souvent les soldats, et leur rappelant leurs anciens hauts faits et leur ancienne gloire.

ARTICLE II.

DE L'INDISCIPLINE ET DE SES EFFETS.

> La discipline, est, à mon avis, le salut des armées ; l'indiscipline en a perdu beaucoup.
>
> *Napoléon*, retraite des 10,000, livre III.

L'*Indiscipline*, c'est la violation de la règle et l'oubli des devoirs ; c'est le désordre et l'anarchie ; l'anarchie, c'est la mort et la décomposition.

Une armée sans discipline, quelque soit le nombre de ses soldats, finit toujours, comme tout gouvernement anarchique, par expirer dans les langueurs de la faiblesse, après s'être rendu coupable de tous les excès, de toutes les fautes, et avoir essuyé tous les malheurs qui sont la suite naturelle de l'esprit d'insubordination et de révolte envers les chefs. Le soldat ne sait vaincre que lorsqu'il sait obéir.

La *discipline* était tellement en vigueur chez les Lacédémoniens, qu'un soldat qui aurait eu l'épée levée, prêt à frapper son ennemi, s'il entendait sonner la retraite, ne le frappait pas ; et si on lui demandait pourquoi il ne s'était pas défait de son ennemi, quand il était en son pouvoir de le faire : " C'est, disait-il, parce qu'il vaut mieux obéir à son général, que de tuer son ennemi."

L'oisïveté est toujours une cause d'indiscipline.

Le meilleur moyen d'accoutumer les troupes à une forte discipline, c'est de familiariser les hommes de recrue, dès leur arrivée au régiment, avec les exercices laborieux du corps, et de les y entretenir, afin qu'ils puissent supporter plus patiemment, les fatigues et les privations de la guerre.

Quelquefois par la négligence ou la molesse des chefs, la licence s'introduit dans les camps, les liens de la discipline se relâchent, et ses défaites, souvent irréparables, en sont la suite inévitable.

Le second Scipion (l'Emilien) trouvant les légionnaires devant Numance, amoblis par la négligence des généraux ses prédécesseurs, et découragé par leurs défaites, les

accablait tous les jours par de longues marches : " Qu'ils se couvrent de boue, disait-il, puisqu'ils n'osent se couvrir de sang. " Scipion les obligeait à porter de pesants boucliers, leur provision de vivres pour un mois, sept pieux pour fortifier les camps, et répétait aux trainards : " Tu cesseras de porter la palissade, quand ton épée saura te servir de défense." Il changeait de camp tous les jours, ordonnait de creuser des fossés profonds pour les combler ensuite ; élevait des murailles et les fesaient abattre ; enfin par ces continuels travaux, il mit ses troupes en état de vaincre.

Avec des troupes indisciplinées, le moindre revers devient une defaite, et les meilleures combinaisons peuvent se trouver déjouées. De pareilles troupes, pour se disculper, créent à la trahison, dénoncent ou assassinent leurs officiers, qui n'ont ordinairement d'autre tort que celui de commander.

Après avoir, par des faits irrécusables, établie la nécessité et l'influence d'une bonne discipline, démontré les terribles effets de l'indiscipline sur les troupes, et ses suites funestes, il nous reste encore à prouver que l'indiscipline est non seulement fatale aux armées dont elle flétrit les lauriers, paralyse les succès, prépare les revers, et qu'elle finit par conduire au déshonneur ; mais encore, qu'elle porte souvent l'atteinte la plus cruelle aux propriétés et à la vie des malheureux habitants du théâtre de la guerre.

Quelles sont les horreurs dont une armée indisciplinée n'est pas capable ? Quels sont les excès auxquels elle ne peut se porter ? Quelles sont les choses, quelques sacrées

qu'elles soient, qui ne puissent être souillées par une telle armée ? Quelles sont les personnes, quelque respectable que soit leur caractère qui pourraient se dire à l'abri des insolences, des brutalités et des outrages de tels soldats ?

L'occupation de la ville de St. Sébastien, (Espagne) par les alliées offre un des exemples les plus frappants et les plus terribles que l'on puisse citer, des horreurs que peut commettre une troupe qui n'est pas contenue dans le devoir par les liens de la discipline.

Le 31 août 1813, après une défense héroïque la garnison française de St. Sébastien, fut obligée de se retirer dans le fort de Lamotthe, laissant à l'ennemi la faculté d'occuper la ville. Les Anglo-Portugais, s'y précipitèrent avec ardeur, et dans le désordre, de troupes auxquelles on a promis le pillage.

Soldats, n'oubliez jamais que vous avez une famille : que vous avez une vieille mère, et de jeunes sœurs : couvrez de protection la chaumière qui vous donnera asile ; faites pour la vieille femme, qui vous y recevra, faites pour les jeunes filles que vous y trouverez, ce que vous voudriez qu'un ennemi généreux fit pour votre vieille mère et vos jeunes sœurs. L'histoire vous en tiendra compte ; votre patrie vous en remerciera. N'oubliez jamais surtout que vous avez une patrie, et qu'elle aime avant tout l'honneur ; que si votre gloire est la sienne, votre honte aussi réjaillit sur elle ; n'oubliez pas qu'elle honore et glorifie ceux de ses enfants qui se distinguent par leur grandeur d'âme, et leur générosité ; qu'elle flétrit et répudie les misérables qui, sous prétexte de représailles,

sans respect pour le sexe, sans égards pour la faiblesse de l'âge, se couvrent d'ignominie, ou se livrent à leurs ignobles ou cruelles passions.

Si nous étions assez haut placé, pour que notre voix pût avoir de l'écho, nous dirions aux officiers, chargés du commandement : " *Soyez fermes, soyez sévères, mais soyez justes ;* " aux soldats destinés à obéir, et souvent à mourir en obéissant : " *Si vous voulez vaincre, si vous voulez mourir avec gloire, soyez soumis, soyez dévoués ; de votre discipline dépend non seulement le salut, mais encore l'honneur de la patrie.*"

Pour recueillir tous les fruits d'une bonne discipline, il faut que le grade, le moins élevé surtout, ne craigne jamais, dans la ligne de ses devoirs, d'être désavoué par son chef ; il faut que le faible soit couvert par l'autorité, par la responsabilité de son supérieur. Il faut que le galon de laine, soit aux yeux du soldat, le premier filigrane qui sert à tisser l'épaulette d'or à étoile d'argent. Il faut, en un mot, que le brigadier qui, par son contact immédiat avec le soldat, est sans cesse dans la nécessité de faire respecter la discipline, il faut, disons-nous, pour qu'il ait la conscience de sa force et la fermeté dans son emploi, que ses chefs lui répètent sans cesse ces paroles mémorables de l'illustre général-en-chef de l'armée de Lyon à ses officiers, dans des circonstances difficiles : " Agissez sans crainte, agissez avec vigueur, et ma responsabilité vous couvrira ; mais si vous n'agissez pas, ou si vous agissez mollement, c'est alors vous qui serez responsables de votre conduite."

ARTICLE III.

DE L'IVROGNERIE.

L'ivrognerie est peut être le vice qui occasionne le plus d'actes d'indiscipline et d'insubordination et qui n'est que trop souvent le résultat de l'oisivité et d'une mauvaise discipline. L'on ne doit reculer devant aucun moyen pour déraciner ce vice de l'armée. Outre qu'on ne peut pas compter sur un soldat qui s'adonne journellement à l'ivresse, sa conduite est du plus funeste example et donne lieu aux actes les plus répréhensibles et souvent les plus criminels, ainsi qu'aux accidents et aux révolutions les plus déplorables.

Dans la matinée du 7 décembre, 1849, le nommé Stouvenel, Jean-Baptiste, âgé de 28 ans, se suicida. Ce soldat, appartenant au 52e de ligne, en garnison à Colman, avait quitté son corps pendant trois jours, pour satisfaire son penchant à la boisson. Craignant, sans doute une punition à son retour au régiment, préféra se donner mort.

Funeste effet de cette malheureuse passion, qui détruit chez l'homme jusqu'à l'instinct de la conservation, après avoir arraché de son cœur tous les sentiments de dignité, d'honneur et d'affection.

Personne n'ignore que le froid est mortel aux ivrognes,

et, cependant, chaque année est signalée par des accidents produits par l'intempérance. L'example suivant servira encore une fois de plus à démontrer le danger de l'ivrognerie.

Dans les derniers jours de 1849, un fusilier du 69e de ligne, nommé Jouamy, âgé de 22 ans, après s'être enivré completement dans un cabaret, voulut gagner le fort *La Biche*, ou il était caserné ; mais le froid le saisit, et il tombat pour ne plus se relever. On le trouva le lendemain seulement, étendu la face contre terre, sur le chemin dit des *Poissonniers* ; son corps fut reclamé par ses camarades et transporté au fort *La Biche.*

De pareils exemples sont, certes, de nature à faire réfléchir les hommes qui ont cette malheureuse passion, si l'ivrogne était susceptible de réflexion ; mais ce vice détruit chez l'homme tous les sentiments les plus naturels, et la perte de l'existence n'est que trop souvent la suite de la perte de la raison. Cette passion déplorable, non-seulement détruit les forces physiques, mais encore finit par anéantir les facultés intellectuelles chez l'homme dont la constitution robuste résiste à tous les excès, et le fait ainsi descendre au niveau des animaux les plus vils et les plus repoussants.

L'ivresse n'est autre chose qu'une folie volontaire et une fureur passagère. Tout le monde connaît l'histoire de ces jeunes gens *d'Agrégente*, (Sicile), lesquels ayant fait la débauche dans une maison, s'imaginaient être dans une galère, et jetèrent tous les meubles par les fenêtres, comme pour alléger le vaisseau au milieu de la tempête ; n'étant pas encore désennivrés le lendemain,

ils prirent pour des tritons et des dieux marins les magistrats qui étaient venus apaiser le désordre. (*Athénée.*)

C'est l'ivresse qui ternit les lauriers d'Alexandre et le poussa à tuer, au milieu d'une orgie, Clitus, l'un de ses plus intimes amis ; c'est cette même passion, jointe à son amour pour Cléopatre, qui perdit Marc-Antoine, cet homme si célèbre ; le rendit inférieur à ses rivaux, et en fit l'ennemi de la république.

Pittacus, l'un des sept sages de la Grèce étant gouverneur de *Mitylène*, *voulut*, pendant son règne, que les gens ivres, s'ils tombaient en faute fussent doublement punis. Réprimer donc vigoureusement l'ivrognerie c'est diminuer sensiblement le nombre des crimes ; excuser l'homme ivre, quand il commet une faute, trouver dans son état une circonstance atténuante, c'est encourager le vice lui-même.

Dans l'armée, une punition qui n'est pas immédiate et qui ne fait pas de l'ivrogne un objet de risée pour ses camarades, perd son effet, et ne donne pas le résultat qu'on se propose.

En France, outre les peines ordinaires de discipline un soldat qui se livrerait journellement à l'ivresse se ferait envoyer dans une compagnie de discipline, où, s'il ne se corrige pas ; donc le but n'est pas atteint ; ou bien, lorsqu'il est congédié il se voit privé de certificat de bonne conduite. Cette punition est évidemment la plus sévère qu'on puisse infliger, puisque, privé de ce certificat, on ne peut occuper aucun emploi civil, ni rentrer dans

l'armée à quelque titre que ce soit. Mais cette punition n'étant pas immédiate ne donne pas les résultats qu'on se croirait en droit d'attendre.

En Angleterre, la peine du fouet est la punition infligée aux ivrognes : punition aussi sans résultat, car elle rend le patient un objet de compassion pour ses camarades, au lieu d'en faire un objet de risée.

Soldats, pénétrez vous bien de cette vérité qu'un ivrogne est toujours un mauvais militaire, auquel on ne peut accorder aucune confiance ; bientôt abrutit par la boisson, ses facultés s'anéantissent ; il perd toute vigueur toute énergie, et finit par devenir un objet de mépris ou de pitié pour ses camarades, dont il faisait autrefois l'admiration, et dont il compromet aujourd'hui l'honneur et la sureté.

Eloignez-vous surtout de ces hommes perfides, qui sous de faux semblants d'amitiée, vous versent le poison à plein verre ; éloignez-vous d'eux, car ce sont vos ennemis. Ils veulent profiter de la perte de votre raison pour vous détourner de vos devoirs et avilir l'habit que vous portez.

Si le sentiment de l'honneur n'était pas assez fort pour vous contenir, rappelez-vous ceux de vos camarades que vous avez vu condamner à des peines infamantes, pour avoir, dans un jour d'égarement causé par l'ivresse, oublié le respect dû au grade, l'obéissance due au réglements militaires. Ils pleurent aujourd'hui des larmes de sang, pour un moment d'erreur, et, si leur voix pouvait parvenir jusqu'à vous, ils vous diraient comme nous :

" Camarades, écoutez vos officiers, lorsqu'ils vous disent : *Ne vous livrez pas à l'ivresse.*—Suivez leurs conseils, car ce sont des conseils d'amis qui veulent vous sauver du précipice où vous coure[illegible] aveugles ; écoutez les, car l'homme qui s'abandonne à cette malheureuse passion, méconnaît les liens de l'amitié et de la discipline, oublie l'honneur du drapeau, perd l'amour de la patrie, et n'a bientôt devant lui que deux routes : celle du déshonneur, et celle d'une mort ignominieuse. Ecoutez vos officiers, qui n'ont aucun intérêt à vous tromper ; car, soldats comme vous, votre honneur est le leur, et ils doivent tout faire pour le maintenir intact et pur de toute souillure."

ARTICLE IV.

DU VOL.

Tu ne déroberas pas !
Loi de Dieu.

Le *vol* est une action basse et honteuse, inspirée par un sentiment injuste qui pousse certains hommes à s'approprier le bien d'autrui. C'est un de ces vices qui entachent le plus l'habit militaire, et qui méritent le moins d'indulgence.

Le vol, dénote la bassesse des sentiments, l'absence de toute idée d'honneur, et est généralement une des conséquences de l'ivrognerie et de *l'inconduite.*

On conçoit aisément l'horreur et les craintes que doit

inspirer un voleur dans un régiment qui n'est autre chose qu'une famille, ou tout est sous la protection de la bonne foi. Le soldat n'a ni coffre-fort, ni serrures pour mettre son argent ou ses effets à l'abri des attaques ou de la convoitise d'un mauvais camarade. Dans un quartier, la probité est la seule garantie de ceux qui l'occupent. Du moment qu'un homme indélicat s'y est introduit, le vol y est très-facile ; on n'a qu'à étendre la main pour s'emparer du bien de ses voisins. Dès lors la confiance disparait ; la fraternité d'armes, la camaraderie, ce lien de la famille militaire, qui aide à supporter l'absence de la famille laissée au village, fait place à la méfiance et à des soupçons souvent injustes.

Voler son camarade, lui enlever des effets qu'il met tous ses soins à conserver est un acte de bassesse ; lui dérober les quelques sous que sa famille lui a envoyés souvent en s'imposant de très-grands sacrifices, pour adoucir sa position, ou que lui même aura économisée à force de privations sur sa faible solde, pour des temps plus durs encore, est sans doute une action honteuse ; un voleur de chambrée enfin, est digne du mépris de tous les honnêtes gens et de toutes les rigueurs de la discipline militaire. Mais on se demande, si le misérable qui accueillis souvent comme un fils chez son hôte, trompe la confiance qu'un honnête habitant a dans la loyauté proverbiale du bon militaire, et s'oublie jusqu'à dérober ce qu'on a eu la pudeur de croire en sureté devant son uniforme, on se demande si un tel misérable n'est pas encore mille fois plus coupable !

Le voleur de chambrée est sans doute un être dange-

reux, un être à chasser de l'armée; mais, au moins, l'habit du coupable seul est flétri ; car ses camarades en font justice, et prouvent ainsi combien leur est odieuse cette malheureuse inclination.

Mais voler chez son hôte, c'est faire rejaillir la honte de sa faute non seulement sur l'escadron, sur le régiment auquel appartient ce misérable, mais encore sur toute l'armée, sur tout homme qui a l'honneur de porter l'uniforme ; l'habitant au préjudice duquel le délit aura été commis, sera persuadé, sans plus ample renseignement, que tous les soldats se ressemblent ; et que, là ou il a un uniforme, il n'y a plus de sureté pour la fortune. Que deviendrait alors l'honneur du soldat, qui est souvent sa seule richesse ?

Comment la main qui s'avance pour dérober l'effet ou l'argent de son voisin ne se désèche-t-elle pas ? Comment la main gauche, si la droite est coupable, ne saisit-elle pas un couperet et ne tranche-t-elle pas ce membre nuisible ? Comment ce malheureux, si l'honneur n'a aucune influence sur lui, comment ne songe-t-il pas au châtiment qui l'attend, si sa mauvaise action est découverte, et elle le sera ? Flétri par les lois, flétri par l'opinion publique, sortant de la prison à laquelle il aura été condamné, dans quel lieu osera-t-il se présenter ? dans son village ? mais sa famille le repoussera, et ne voudra plus reçevoir dans son sein celui qui aura flétri un nom jusqu'alors respectable, ni donner asile au misérable dont la honte est devenu la sienne ! ! ! Ses concitoyens aussi l'éloigneront de lui et, le montrant du doigt, l'on dira : " Voilà Jacques le voleur ! Voilà Pierre le

voleur! *voleur! voleur!* Ce titre infâme semble écrit en lettres de feu sur le front du coupable. Repoussé par sa famille, repoussé par ses concitoyens, à qui s'adressera-t-il? à des étrangers? mais une telle faute ne peut rester cachée; et, dès lors, qui pourrait dormir tranquille sous le toit habité par un voleur? qui oserait quitter son domicile pour aller vaquer à ses occupations, et y laisser celui qui, pour une telle action, aura été frappé par la loi? repoussé par tout le monde, réduit à l'isolement le plus complet, quel parti lui restera-t-il? recommencer à voler et ensuite assassiner, pour pourvoir à son existence; et au bout de tout cela, *une détention perpétuelle, le bagne ou l'échafaud.*

Voilà la conséquence inévitable d'une première faute; voilà, pour quelques misérables pièces de monnaie, l'avenir qu'on se réserve. Ce n'est certe pas une histoire nouvelle que celle dont nous retraçons ici le tableau, mais c'est toujours un spectacle digne de méditation, et portant en soi son enseignement, que celui d'un malheureux frappé dans sa jeunesse d'une condamnation infamante et faisant, après sa libération, de pénibles et louables, mais inutiles efforts pour réparer son passé. C'est en vain qu'on veut se réhabiliter et retrouver une place dans la société, c'est presque tenter l'impossible.

Le voleur de grand chemin est moins méprisable que le soldat qui vole son hôte ou ses camarades. Car, au moins, celui là vole à ses risques et périls et peut trouver la mort là où il cherche la fortune, et quelquefois seulement, des moyens d'existence. Mais le soldat coupable de ce délit, n'a même pas pour lui cette dernière excuse.

Son action est une action de lâche, car il ne vole que parce qu'on a confiance en sa probité, parce qu'on a foi en son honneur, parce qu'il compte sur l'impunité. Il ne court aucun danger, lui, le hasard seul, est dénonciateur; il n'a pas pour prétexte la nécessité de pourvoir à son existence; l'Etat se charge de se soin, et ne lui demande en échange qui de se souvenir qu'il est le défenseur de la patrie. Mais non, le plus fréquemment c'est pour satisfaire à l'ivrognerie ou à d'autres passions aussi ignobles, qu'il oubli les vertus du soldat, la probité et le désintéressement.

Interrogez le malheureux, qui se sera ainsi rendu coupable, demandez lui les angoises qu'avant même d'être découvert il a du éprouvé; il vous dira que, du jour où il a eu la faiblesse de céder à son malheureux penchant, il n'y a plus eu pour lui, de nuit de repos. Constamment en proie à des rêves affreux, il ne voit que gendarmes, que prisons, qu'échafauds ! Quand son nom venait à être prononcé, il croyait son infamie découverte; quand il se trouvait en face d'un honnête homme, il n'osait ni lui serrer la main, ni même soutenir son regard. Une insulte, il n'avait plus le courage de la repousser; le vol l'avait abaissé, abattu, avili, au point qu'il se méprisait lui-même.

Il s'éloignait de toute réunion, dans la crainte de lire sa honte dans tous les regards. Il a cessé d'être un homme ce n'est plus qu'un lâche voleur ! Et, n'ayant pas le courage de s'arracher la vie, qui lui est cependant insupportable, il s'adonne, avec une force nouvelle, à l'ivrognerie pour s'étourdir sur son passé, sur son avenir,

jusqu'au jour où, soit le hasard, soit une imprudence, le conduira au bagne. *Voilà le voleur, voilà le sort inévitable qu'il se réserve !*

Du temps de Caton, dans les armées romaines on coupait la main droite à ceux qui étaient surpris à dérober. Quand on voulait les punir avec moins de rigueur, on leur tirait du sang, devant le front des troupes.

Chez les Celtibériens, le vol était puni de mort.

Sous le premier empire, les soldats avaient une telle horreur pour les voleurs, et un tel respect pour leur habit, qu'ils se rendaient justice eux-mêmes. Après s'être emparé du misérable qui avait déshonoré le régiment auquel il appartenait, il lui admistraient une punition corporelle équivalant à la bastonade d'Alexandre Sévère ; ils le dégradait ensuite, lui arrachant les boutons qui portaient le numéro du Régiment, et le chassaient ignominieusement comme un être indigne d'occuper de lui le conseil de guerre.

ARTICLE V.

DE LA LACHETÉ.

Mort *au lâche !*
Ney.

Par la lâcheté, nous entendons absence de tout sentiment généreux, défiance de ses forces et de son courage.

La lâcheté, comme la bravoure est innée chez l'homme; l'une et l'autre peuvent se modifier par l'éducation et par l'exemple; autant l'une honore, autant l'autre avilit et dégrade. Si la bravoure et la loyauté sont au nombre des premières vertus du soldat, la lâcheté est le vice le plus rare, et celui qui inspire le plus de répulsion dans l'armée.

Les lâches furent toujours traités avec mépris chez toute les nations.

Le lâche ne comprend ni l'honneur militaire, ni l'amour du drapeau; il n'a pas de patrie. Il ne faut attendre de cet homme, ni dévouement, ni aucun sentiment généreux. La lâcheté est ordinairement peinte sur sa figure; il n'ose jamais regarder en face, et frappe toujours par derrière. La délation, la bassesse des sentiments, l'envie contre les gens de cœur, sont les compagnes habituelles de la lâcheté.

Il suffit d'un homme entaché de ce vice, dans un régiment, pour en ternir l'éclat. Il devient fréquemment une cause principale de querelles de corps; pour lui, il faudra souvent se battre; lui, ne se battra jamais.

L'homme lâche est connu et cité dans l'armée pour être voué au mépris, comme le brave est citée avec éloges et respecté partout.

L'armée est une famille dont les braves se connaissent. Quand le lâche se présente dans une réunion, tout le monde lui tourne le dos, et le fuit; on craint son contact; le brave, au contraire, est toujours vénéré, même par ses ennemis.

Lorsque la mort vint frapper le brave Marceau, l'armée ennemie voulut se réunir à l'armée française, pour lui rendre les derniers devoirs, et le canon autrichien, de concert avec l'artillerie française, salua sa dépouille mortelle, le jour des funérailles de ce héros.

Un brave n'est étranger dans aucun régiment de l'armée, partout où il arrive, il est fêté et choyé ; pour lui les rangs de la hiérarchie s'effacent, il est, si non aimé, du moins estimé de tous. Ses chefs le traitent en camarade ; car ils savent qu'il remplira toujours ses devoirs et ne s'écartera jamais des égards dus au commandement.

Le lâche, au contraire, petit avec ses égaux, qui le méprisent, et qu'il craint, est aussi méprisé de ses chefs, qui le subissent, et avec lesquels il fait parfois le rodomont. Il sait que, pour ses impertinences il ne peut lui revenir que quelques jours de punition ; c'est un petit dédommagement qu'il se donne, pour se venger de l'état de sujétion dans lequel il se trouve vis à-vis de ses camarades.

Quelquefois il se fait fanfaron ou faux brave. S'il arrive dans un régiment où il n'est pas connu, il criera beaucoup, il fera des *embarras*, pour faire croire qu'il ne manque pas de ce que tout militaire a habituellement, *du cœur*. A l'entendre, il aura eu vingt duels ; il se fera maître d'armes, se dira de première force au pistolet, pour éloigner le danger de sa personne ; mais on ne le tiendra jamais dans une salle d'escrime, ni dans un tir, encore moins sur le terrain. A *sa jactance*, on le reconnaît toujours ; jusqu'à ce qu'il soit démasqué, il fera

blanc de son épée, il fera même l'impertinent. Mais s'il rencontre quelqu'un, qui, las de ses rodomontâdes, lui montre les dents, il fera volte-face, et reprendra sa première nature basse et rampante.

Si deux de ses camarades ont quelques difficultés ensemble, quelque légères qu'elles soient, ils les poussera à se battre ; quand à lui, quelque affront qu'il ait reçu, il ne se battra jamais. On peut le souffleter impunément, sa face paraît destinée à cette usage, il conviendra toujours qu'il a mérité la correction, et fera toutes les excuses qu'on exigera de lui.

Quand son général commande " *En avant*," il crie : *Sauve qui peut.*

A un tel homme, ne confiez jamais un secret, il le trahirait ; ne le mettez jamais dans un poste périlleux, il l'abandonnerait ; en face du danger, il passera à l'ennemi, dont il se fera l'espion.

Ses camarades, il les déteste, parcequ'il les craint. Il ne faut pas hésiter à chasser un tel homme d'un régiment qu'il salit et déshonore.

Le criminel inspire de l'horreur ; pour l'homme lâche on n'éprouve que du mépris et du dégoût.

En résumé, une armée sans discipline, est une cohue ingouvernable, de laquelle il ne faut rien attendre de bon, et avec laquelle on ne peut rien faire de grand. La force n'est pas tant dans le nombre que dans la discipline ; aussi Marius ayant le choix de deux armées qui avaient été commandées par divers généraux, choisit la moins nombreuse, parcequ'elle était la mieux disciplinée. Xerxès

arrêté au pas des Thermopyles qu'il eut de la peine à vaincre, se plaignit de ce qu'il avait beaucoup d'hommes mais peu de soldats.

La discipline, en un mot, consiste dans la stricte exécution et surtout dans la juste application des réglements militaires. Pour obtenir un bon résultat, l'on doit toujours tenir la punition suspendue au-dessus de la tête des hommes d'une nature ingrate et perverse, les maintenir dans le devoir par la crainte du châtiment que l'on doit toujours infliger avec sagesse et fermeté ; offrir constamment, en perspective, aux soldats d'une nature privilégiée, les récompenses réservées au mérite, à la bonne conduite, au zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, et surtout les distribuer avec justice et discernement.

Pour établir, pour consolider la discipline, pour en resserrer les liens, les officiers ne doivent jamais perdre de vue qu'ils ne sont que les exécuteurs de la loi. Par une coupable faiblesse, ils se rendraient complices de ceux que l'impunité porterait à violer la discipline ; par une sévérité sans mesure et sans intelligence, poussée jusqu'à la dureté, ils deviendraient responsables du découragement ou de l'exaspération que des punitions, infligées par boutades et par acoups, font naître habituellement, parmi la troupe la plus soumise et la mieux disciplinée.

QUATRIÈME PARTIE.

OPINIONS ET JUGEMENTS DE L'EMPEREUR NAPOLÉON 1er, A L'APPUI DE CE LIVRE.

ALARME.

L'alarme abat les esprits et paralyse le courage.

(*Correspondance de Napoléon*, 14 *juin*, 1805.)

AME.

Quand on connaît son mal moral, il faut soigner son âme comme on soigne son bras ou sa jambe.

(*Mémorial.*)

AMOUR.

L'amour est l'occupation de l'homme oisif, la distraction du guerrier, l'écueil du souverain.

(*Mémorial.*)

ARGENT.

Il y a, en général, une présomption défavorable contre ceux qui manient l'argent.

(*Lettre au Directoire*, 12 *octobre*, 1796.)

ARMÉES.

Quand une nation n'a pas de cadres, et un principe d'organisation militaire, il lui est bien difficile d'organiser une armée.

(*Mémoires*.)

La vraie récompense des armées ne consiste-t-elle pas dans l'opinion de leurs concitoyens ?

(*Lettre à la municipalité de Marseille*, 3 *juillet*, 1797.)

BATAILLE.

Il est un moment, dans les combats, où la plus petite manœuvre décide et donne de la supériorité : c'est la goutte d'eau qui fait le trop plein.

(*Marchand*.)

Quelquefois une bataille décide de tout, et quelquefois aussi, la circonstance la plus légère, décide du sort d'une bataille.

(*O'Meara*.)

BUT.

Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse et beaucoup de dextérité, que l'on parvient à de grands buts, et que l'on surmonte tous les obstacles ; autrement on ne réussit à rien.

(*Lettres au ministre des relations extérieurs*, 7 *octobre*, 1797.)

CALCUL.

Il faut toujours se conduire par le raisonnement et le calcul. Il faut savoir compter ses peines, ses sacrifices et ses jouissances, pour arriver à un résultat, de même qu'on additionne, ou qu'on soustrait tout ce qui se calcule. La raison, la logique, un résultat doivent être les mobiles et le but constant de tout ici bas.

(*Mémorial.*)

CAPITAINE.

Un grand capitaine doit se dire plusieurs fois par jour : Si l'armée ennemie apparaissait sur mon front, sur ma droite, sur ma gauche, que ferais-je ? S'il se trouve embarrassé, il est mal posté, il n'est pas en règle ; il doit y rémedier.

(*Mémoires de Napoléon.*)

CARACTÈRE.

Le caractère perce toujours dans les grandes circonstances. Il ne faut pas s'y méprendre, il est des dormeurs dont le réveil est terrible. Kléber était d'habitude un endormi ; mais dans l'occasion et toujours au besoin, il avait le réveil du lion.

(*Mémorial.*)

CLUBS.

Un club ne supporte point de chef durable ; il lui en faut un pour chaque passion.

(*Mémorial.*)

COMMANDEMENT.

A la guerre, un commandant de place n'est pas juge

des événements ; il doit défendre la place jusqu'à la dernière heure ; il mérite la mort, quand il la rend un moment plus tôt qu'il n'y est obligé.

(*Mémoires de Napoléon.*)

COUP DE MAIN.

La réussite d'un coup de main, dépend absolument du bonheur, d'un chien, ou d'une oie.

(*Lettre au Directoire*, 14 *juillet*, 1796.)

COURAGE.

Rien ne donne plus de courage, et n'éclaircit plus les idées que de bien connaître la position de son ennemi.

(*Lettre du* 25 *mai*, 1805.)

DELITS.

Les délits militaires veulent être jugés promptement et sévèrement.

(*Pelet de la Lozère.*)

DISCIPLINE.

Les règles rigoureuses de la discipline militaire sont nécessaires pour garantir l'armée des défaites, du carnage, et surtout du *déshonneur*. Il faut qu'elle regarde le déshonneur comme plus affreux que la mort. Une nation retrouve des hommes plus aisément qu'elle ne retrouve son honneur.

(*Pelet de la Lozère.*)

ÉGALITÉ.

Tous les hommes sont égaux devant Dieu : la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls la différence entre eux.

(*Proclamation, campagne d'Egypte.*)

ÉVÈNEMENTS.

Il faut se soumettre aux évènements.

(*Lettre à Josephine.*)

Tous les évènements ne tiennent jamais qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de ce qui peut lui donner quelques chances de plus. L'homme moins habile, quelquefois, en en méprisant une seule, fait tout manquer.

(*Lettre au ministre des relations extérieures*, 26 *sept.* 1797.)

FANATISME.

Le fanatisme militaire est le seul qui soit bon pour quelque chose. Il en faut pour se faire tuer.

(*Pelet de la Lozère.*)

Dans des têtes fanatisées, il n'y a pas d'organe par où la raison puisse pénétrer.

(*Lettre au Directoire,* 19 *juin*, 1799.)

FEMMES.

Dans les grandes crises, le lot des femmes est d'adoucir nos revers.

(*Mémorial.*)

FORTUNE.

Profitez des faveurs de la fortune, lorsque ses caprices sont pour vous ; craignez qu'elle ne change de dépit, elle est femme.

(*Mémoires de Napoléon.*)

GÉNÉRAL.

La présence du géneral est indispensable : c'est la tête,

c'est le tout d'une armée: ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui fesait trembler l'armée républicaine aux portes de Rome, mais Annibal; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre.

(*Mémoires de Napoléon.*)

GLOIRE.

Comme les peuples, ton mari, tes enfants, ne peuvent être heureux qu'avec un peu de gloire, il ne faut tant en faire fi!

(*Lettre à Joséphine*, 1807.)

GOUVERNEMENT.

Quand on veut se mêler de gouverner, il faut savoir payer de sa personne.

(*Mémoires sur le Consulat.*)

GUERRE.

La guerre est un jeu sérieux dans lequel on compromet sa réputation, ses troupes et son pays. Quand on est raisonable, on doit se sentir, et connaître si l'on est fait ou non pour le métier.

(*Lettre au prince Eugène.*)

Ce n'est pas avec un grand nombre de troupes mais avec des troupes bien ordonnées et bien disciplinées que l'on obtient des succès à la guerre.

(*Lettre au roi Joseph*,
16 *août* 1806.)

HISTOIRE.

L'histoire peint le cœur humain; c'est dans l'histoire

qu'il faut chercher les avantages et les inconvénients des différentes législations.

(*Moniteur du* 21 *déc.* 1812.)

HOMME.

Les hommes sont comme les chiffres qui n'acquièrent de valeur que par leur position.

Il faut pour les hommes un jour favorable comme pour les tableaux.

En général ce sont les circonstances qui font les hommes.

(*Mémoires de Bausset.*)

HONNEUR.

Une nation ne doit jamais rien faire contre l'honneur, car dans ce cas elle serait la dernière de toutes ; il vaudrait mieux périr.

(*Le consulat de l'Empire.*)

IMAGINATION.

Ce que c'est pourtant que le pouvoir de l'imagination ! Voilà des hommes qui ne me connaissaient point, qui ne m'avaient jamais vu ; seulement, ils avaient entendu parler de moi ; et que ne sentent-ils pas, que ne feraient-ils pas en ma faveur ! Et la même bizarrerie se renouvela dans tous les âges, dans tous les pays, dans tous les siècles !...... ..Voilà le fanatisme ! Oui, l'imagination gouverne le monde.

(*Mémorial.*)

INDÉCISION.

L'homme découragé reste indécis, parcequ'il ne voit

devant lui que de mauvais partis; et ce qu'il y a de pire dans les affaires, c'est l'indécision.

(*Mémorial.*)

INDULGENCE.

Le nom d'humanité ne convient pas à cette molle indulgence qui, en sauvant les coupables, expose les hommes de bien à leurs attentats.

(*Procès-verbaux du conseil d'état.*)

INGRATS.

Quoi qu'en disent les misanthropes, les ingrats et les pervers, forment une exception dans l'espèce humaine.

(87*e bulletin, du* 13 *juillet*, 1807.)

INTELLIGENCE.

Honorons l'intelligence, la vertu, les qualités civiles, en un mot, dans toutes les professions, récompensons les d'un prix égal dans toutes.

(*Thiers, le Consulat et l'Empire.*)

JEUX.

Il faut déclarer positivement la tolérance des jeux, ou la prohibition. Le dernier parti est le plus conforme à la morale.

(*Pelet de Lozère.*)

JUSTICE.

Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs, et des victimes.

(*Proclamation aux Français*, 25 *Déc.* 1799.)

MAL.

Un mal vif, mais court, vaut mieux qu'une souffrance prolongée.

(*Mémorial.*)

MANGER.

Napoléon répétait souvent, qu'on peut souffrir de trop manger, jamais d'avoir mangé trop peu.

Quelque peu de nourriture que l'on prenne à dîner, on en prend toujours trop.

(*Mémoires de Bausset.*)

MILITAIRES.

Le militaire est une franc maçonnerie ; il y a entre eux tous, une certaine intelligence, qui fait qu'ils se reconnaissent partout sans se méprendre, qu'ils se recherchent, et s'entendent ; et moi, je suis le grand maître de leurs loges.

(*Notes de M. Roederer.*)

Les braves militaires font la guerre et désirent la paix.

(*Lettre au prince Charles.*)

MINISTRE.

Si un ministre signait des instructions contraires à son opinion et à son expérience, ce serait le plus bas et le plus vil de tous les hommes.

(*Mémoires de Napoléon.*)

MODÉRATION.

La modération est toujours la compagne de la force et de la durée des institutions sociales.

(*Proclamation aux Français*, 25 *déc.* 1799.)

MONUMENTS.

L'idée de dédier des monuments, aux hommes qui se rendent utiles au peuple, est honorable pour les nations.

(*Lettre au conseil général du département de la Seine, oct.* 1801.)

MORT.

La mort est un sommeil, sans rêve.

(*Mémoires de Constant.*)

NATIONS.

C'est dans les temps difficiles que les grandes nations, comme les grands hommes, déploient toute l'énergie de leur caractère, et deviennent un objet d'admiration pour la postérité.

(*Réponse à l'adresse de la chambre des paires, juin,* 1815.)

NÉCESSITÉ.

La loi de la nécessité, maîtrise l'inclination, la volonté et la raison.

(*Lettre au ministre des relations extérieures,* 1*er Octobre,* 1797.)

NOBLESSE.

C'est dans le moral, que se trouve la vraie noblesse ; hors de là, elle est nulle part.

(*Journal anecdotique de Wm. Campau.*

PAIX.

Monarque et père, je sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes, et à celle des familles.

(*Au corps législatif,* 19 *déc.* 1813.)

PATRIE.

L'amour de la patrie, est la première vertu de l'homme civilisé.

(*A la députation polonaise, le* 14 *juillet*, 1812.)

PILLAGE.

Un soldat n'a plus de discipline dès qu'il peut piller ; et si en pillant, il s'est enrichi, il devient mauvais soldat ; et ne veut plus se battre.

(*Mémorial.*)

Dans leur chambrée, ils se reprochent plus tard les uns aux autres, les excès commis, et frappent eux-mêmes de réprobation et de mépris, ceux d'entre eux dont les actes ont été trop odieux.

(*Ibid.*)

POLICE.

Pour bien faire la police, il faut être sans passions, se méfier des haines, écouter tout, et ne se prononcer jamais, sans avoir donné à la raison, le temps de revenir.

(*Mémoires du duc de Rovigo.*)

POSTÉRITÉ.

Ma récompense est dans ma conscience et dans l'opinion de la postérité.

(*Lettre du* 25 *septembre*, 1797.)

PRISONNIERS DE GUERRE.

Des prisonniers n'appartiennent pas à la puissance pour laquelle ils ont combattu ; ils sont sous la sauve-garde de l'honneur, et de la générosité de la nation qui les a désarmés.

(23*e bulletin, du* 28 *juin*, 1809.)

RELIGION.

Nulle société ne peut exister sans morale ; il n'y a pas de bonne morale sans religion.

(*Discours adressé par Bonaparte, aux curés de la ville de Milan*, 5 *juin*, 1800.)

REPUTATION.

Une grande réputation, c'est un grand bruit ; plus on en fait, plus il s'étend au loin. Les lois, les institutions, les monuments, les nations tombent ; mais le bruit reste et retentit dans d'autres générations.

(*Mémoires de Bourienne.*)

RIDICULE.

La puissance n'est jamais ridicule.

(*Mme. de Stael, considération sur la révolution française.*)

SANTÉ.

La santé est indispensable, et ne peut être substituée à rien, à la guerre.

(*Lettre au ministre des relations extérieures*, 1*er oct.* 1797.)

SOLDAT.

Les premières qualités du soldat, sont la constance et la discipline ; la valeur n'est que la seconde.

(*Proclamation à l'armée d'Italie*, 25 *nov.* 1799.)

Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son honneur et sa religion.

(*Proclamation du* 5 *avril*, 1814.)

SUBORDINATION.

La subordination qui n'est fondée que sur la force, peut manquer par un évènement imprévu. Cela s'est vu. Il faut résister à cette tendance, et maintenir les liens entre le soldat et l'officier.

(*Le Consulat et l'Empire.*)

SUICIDE.

Un soldat doit vaincre la douleur, et la mélancolie des passions.

Il y a autant de vrai courage à souffrir, avec constance les peines de l'âme, qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie.

S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu.

(*Ordre du jour, du* 12 *mai*, 1802.)

TEMPS.

Toutes les heures perdues, dans l'époque où nous vivons, sont une perte irréparable.

TRAVAIL.

Les magistrats sont heureux d'avoir à gouverner des hommes laborieux ; le travail assure à la fois le repos de la société et le bonheur de l'individu.

(*Le Consulat et l'Empire.*)

TROUPES.

Il est cependant vrai que le fanatisme, l'amour de la

patrie, la gloire nationale, peuvent inspirer les jeunes troupes avec avantage.

(*Mémoires de Napoléon.*)

UNITÉ.

L'unité de commandement est de première nécessité à la guerre.

(*Mémoires de Napoléon.*)

VAINQUEURS ET VAINCUS.

L'habitude des combats, la supériorité de la tactique et le sang-froid du commandement font seuls les vainqueurs et les vaincus.

(*Moniteur du* 1*er décembre* 1803.)

La gentillesse et les bons traitements n'honorent que le vainqueur ; ils déshonorent le vaincu, qui doit avoir de la réserve et de la fierté.

(*Lettre à Kléber*, 10 *septembre* 1798.)

VERTU.

Tant pis pour ceux qui ne croient point à la vertu !

(*Lettre du* 25 *septembre*, 1797.)

VICTOIRES.

Pour ne pas être étonné d'obtenir des victoires il ne faut songer qu'à des défaites.

(*Lettre à Lebrun du* 16 *sept.* 1805.)

VIE.

La vie est un songe léger qui se dissipe.

(*Lettre à Joseph*, 25 *juin* 1795.)

Vivre, c'est souffrir, et l'honnête homme combat toujours pour rester maître de lui.

(*Lettre à la reine Hortence du* 16 *juin* 1807.)

eunes

léon.)

sité à

léon.)

ctique
queurs

803.)
t que
avoir

798.)

u !
797.)

s il ne

805.)

795.)
ombat

rtence
807.)

TABLE DES MATIÈRES.

3e PARTIE.

DE LA DISCIPLINE ET DE L'INDISCIPLINE.

4e PARTIE.